

# Fiducie canadienne de bourses d'études – Régime Avantage CST

États financiers audités et  
rapport de la direction sur le rendement du fonds

Aux 31 octobre 2022 et 2021



## Table des matières

---

Rapport de la direction sur le rendement du fonds	1
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	6
Rapport de l'auditeur indépendant	6
États de la situation financière	8
États du résultat global	9
États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	9
Tableaux des flux de trésorerie	10
Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille	11
Tableau complémentaire II – Dépôts des souscripteurs et revenu cumulé	19
Tableau complémentaire III – Paiements d'aide aux études	20
Notes annexes	21
Droits au remboursement des frais de souscription	
– Conventions achetées avant le 2 octobre 2007 (Annexe I du Tableau complémentaire I)	30
– Conventions achetées le 2 octobre 2007 ou après cette date (Annexe II du Tableau complémentaire I)	32
– Conventions transférées vers le Régime d'épargne familial et le Régime d'épargne individuel (Annexe III du Tableau complémentaire I)	34

### MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certaines parties du rapport de la direction sur le rendement du fonds, y compris, mais sans s'y limiter, les sections intitulées « Résultats d'exploitation » et « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Régime, notamment sa stratégie, ses risques, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont par nature prédictives et relatives à des événements futurs ou à des conjonctures ou qui comprennent des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables ou des versions négatives correspondantes.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Régime constitue un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Régime et les facteurs économiques. Par conséquent, les hypothèses à l'égard des conditions économiques futures et d'autres facteurs pourraient s'avérer inexactes dans l'avenir.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Régime. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les conjonctures boursières en Amérique du Nord et sur la scène internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes.

Nous soulignons que la liste des facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à les examiner attentivement ainsi que tout autre facteur avant de prendre une décision de placement et nous vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs, que ce soit à la suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds.

# Rapport de la direction sur le rendement du fonds

## Introduction

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du Régime Avantage CST de la Fiducie canadienne de bourses d'étude (le « Régime »). Les états financiers annuels peuvent être obtenus gratuitement, sur demande, en consultant notre site Web à l'adresse [www.cst.org](http://www.cst.org) ou le site Web de SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com), en appelant notre service à la clientèle au 1 877 333-7377 ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 2235 Sheppard Avenue East, Suite 1600, Toronto (Ontario) M2J 5B8.

La Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études, à titre de promoteur du Régime, et Épargne C.S.T. inc. (« Épargne CST »), auparavant Consultants C.S.T. inc., à titre de gestionnaire de fonds d'investissement, considèrent que la gouvernance et la conformité contribuent de manière importante au rendement global de la société et aux rendements à long terme sur les placements; nous passons en revue et appuyons donc les directives sur le vote par procuration établies par nos gestionnaires de placement. La politique en matière de vote par procuration de chaque gestionnaire de placement peut être obtenue, sur demande, auprès de notre service à la clientèle ou en écrivant à l'adresse [cstplan@cst.org](mailto:cstplan@cst.org).

Le présent rapport de la direction sur le rendement du fonds présente l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille quant aux facteurs et faits nouveaux importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Régime au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022.

## Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement du Régime consiste à protéger le capital des souscripteurs (les « cotisations » nettes ou le « capital ») tout en offrant un rendement positif raisonnable sur les placements à long terme et en tenant compte d'un seuil de risque prudent.

Le Régime effectue ses investissements selon une composition stratégique en vertu de laquelle les actifs de capital sont investis dans une combinaison de titres à revenu fixe gouvernementaux et d'obligations de sociétés canadiennes notés BBB ou mieux. Les actifs de revenu (soit les fonds provenant des cotisations ou des subventions gouvernementales, comme les intérêts et les gains en capital) sont investis dans des fonds négociés en bourse (« FNB ») américains, canadiens ou internationaux des secteurs de l'immobilier et des infrastructures.

Les titres à revenu fixe du gouvernement du Canada du Régime sont gérés passivement par Gestion de Placements TD (« GPTD ») et Gestion d'actifs CIBC Inc., conformément à des cibles de durée préétablies. Les obligations de sociétés sont gérées activement par Gestion de Placements TD inc. et par Fiera Capital Corporation. Les portefeuilles de titres à revenu fixe gérés activement misent sur des stratégies d'accroissement durable de la valeur et peuvent s'appuyer sur la répartition sectorielle, l'examen du crédit et la gestion de la durée, selon l'expertise et le mandat des gestionnaires.

BMO Gestion d'actifs inc. et BlackRock Asset Management Canada Limited gèrent les actions du Régime. Ces actifs sont répartis entre des FNB canadiens ou américains qui reproduisent le

rendement de divers indices boursiers, y compris l'indice S&P/TSX composé plafonné, l'indice S&P US Total Market, l'indice de rendement global S&P 500, l'indice MSCI EAFE IMI et l'indice MSCI Emerging Markets. Les FNB mondiaux des secteurs de l'immobilier et des infrastructures sont gérés par BlackRock et visent à reproduire le rendement de leur indice de référence respectif.

Une partie des actifs du Régime est gérée par Gestion d'actifs C.S.T. Inc. dans une combinaison des catégories d'actifs susmentionnées visant à maintenir la composition des actifs du Régime et à respecter les exigences de liquidité de façon générale.

## Risque

Les risques associés aux placements dans le Régime demeurent les mêmes que ceux qui sont décrits dans le prospectus. Au cours de l'exercice, le Régime n'a fait l'objet d'aucun changement significatif ayant une incidence sur le niveau de risque global lié à un placement dans le Régime.

## Résultats d'exploitation

### Rendement du régime

Au cours de l'exercice, le taux de rendement du Régime, déduction faite des frais, s'est établi à -9,6 %, par rapport à -8,6 % pour l'indice de référence de la politique de placement (l'« indice de référence »). En contraste, l'indice obligatoire universel FTSE Canada et l'indice S&P/TSX composé plafonné, des indices généraux, ont généré des rendements de -10,4 % et de -4,9 %, respectivement, durant la même période. Le rendement du Régime est calculé après déduction des frais et des charges de 0,7 % tandis

que les rendements de l'indice de référence et des indices généraux ne tiennent compte d'aucun coût de placement comme les frais, les charges et les commissions.

Le taux de rendement du Régime, compte non tenu des frais et des charges, était inférieur à celui de l'indice de référence au cours de l'exercice. La pondération en actions américaines et internationales du Régime a offert un rendement inférieur à celui de la composante actions canadiennes de l'indice de référence.

### **Retour sur l'économie**

L'économie mondiale a été soumise à toutes sortes d'épreuves au cours de l'exercice 2022. L'inflation a atteint des niveaux inégalés depuis des décennies, et les banques centrales ont réagi par un resserrement des politiques monétaires et des hausses rapides des taux d'intérêt. Ces mesures, combinées à l'invasion de l'Ukraine par la Russie et au ralentissement de l'économie chinoise, ont toutes contribué aux baisses prononcées et à l'extrême volatilité des cours des obligations et des actions. En octobre, le Fonds monétaire international a de nouveau abaissé ses prévisions sur la croissance mondiale pour 2023, qui sont passées de 3,2 % à 2,7 %. Les mesures de la volatilité des marchés demeurent élevées, alors que l'économie devrait continuer de se replier de façon importante et qu'une accentuation potentielle du ralentissement mondial est attendue à court terme.

Comme ce fut le cas pour d'autres régions développées ailleurs dans le monde, l'économie canadienne a été marquée en 2022 par un taux d'inflation se situant à son plus haut niveau depuis des décennies, l'indice des prix à la consommation ayant grimpé jusqu'à 8,1 % en juin avant de redescendre quelque peu pour s'établir à 6,9 % en octobre. La Banque du Canada a réagi en haussant rapidement le taux de financement à un jour à six reprises au cours de l'année, pour le faire passer de 0,25 % en février 2022 à 3,75 % en octobre. L'économie canadienne a poursuivi sa croissance tout au long de 2022, mais à un rythme plus lent : la croissance du PIB est ainsi passée de 1,6 % en décembre 2021 à 0,8 % en juillet 2022. Le marché canadien de l'emploi est demeuré extrêmement serré tout au long de l'année, et le taux de chômage a atteint son plus bas niveau depuis 40 ans en juillet, pour s'établir à 4,9 %, avant de remonter légèrement pour atteindre 5,2 % en octobre. À l'image de la plupart des autres devises, le dollar canadien s'est déprécié par rapport au dollar américain et a chuté sous la barre des 74 cents américains, étant donné que les investisseurs

ont recherché la sécurité que procure le statut de monnaie de réserve mondiale.

Compte tenu de l'empressement des banques centrales à hausser les taux et de l'ampleur de ces hausses, les investisseurs dans les titres à revenu fixe ont subi certaines de leurs pires pertes annuelles depuis des décennies. Dans ce contexte, le marché canadien des obligations (représenté par l'indice obligataire universel FTSE Canada) a diminué de -10,4 % dans son ensemble, tandis que l'indice obligataire FTSE Canada à long terme, dont l'échéance des titres est plus longue, a chuté drastiquement de -19,1 % pendant la même période. Les obligations de sociétés canadiennes s'en sont légèrement mieux tirées, les écarts par rapport aux obligations gouvernementales ayant diminué, ce qui s'est traduit par un rendement de -9,9 %. Les investisseurs dans les obligations à court terme, qui se montrent généralement plus prudents, ont également subi des pertes, puisque l'indice obligataire FTSE Canada à court terme a reculé de -4,2 % au cours de l'exercice. Les liquidités représentent l'une des rares exceptions aux reculs des cours, car l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE a généré un rendement positif de 1,2 % au cours de la période.

Compte tenu de la volatilité de l'économie mondiale découlant des événements décrits ci-dessus, les rendements des actions ont généralement reculé dans pratiquement tous les marchés. Les marchés boursiers des pays développés incluant les actions de sociétés américaines à forte capitalisation (représentées par le S&P 500) et les actions internationales (représentées par l'indice MSCI EAFE IMI) ont reculé de -6,1 % et de -15,7 %, respectivement. Les actions canadiennes (représentées par l'indice S&P/TSX composé plafonné) ont à peine fait mieux, avec un rendement de -4,9 %, en raison d'une exposition plus importante de l'économie aux marchandises et aux actions du secteur de l'énergie qui a aidé à atténuer en partie les pertes. L'année 2022 a été extrêmement difficile pour les actions des marchés émergents, et l'indice MSCI Emerging Markets IMI a reculé de -23,9 %.

### **Événements récents et autres renseignements**

Nous sommes d'avis que notre stratégie de placement et notre philosophie de gestion prudente continueront à fournir de la valeur à long terme à notre Régime. Comme toujours, notre but est de protéger le capital et d'offrir un rendement raisonnable, conforme aux lignes directrices de notre politique en matière de placements et à notre tolérance aux risques, à nos souscripteurs et à nos bénéficiaires.

## Faits saillants financiers et d'exploitation (avec chiffres correspondants)

Le tableau qui suit présente les principales informations financières du Régime et a pour objet de vous aider à comprendre le rendement financier du Régime pour les cinq derniers exercices. L'information présentée est tirée des états financiers annuels audités du Régime.

(en milliers de dollars)	2022	2021	2020	2019	2018
<b>États de la situation financière</b>					
Actif total	4 326 429 \$	5 018 621 \$	4 808 277 \$	4 638 128 \$	4 163 679 \$
Actif net	4 317 820	5 004 398	4 758 047	4 623 160	4 124 698
Variation de l'actif net (%)	(13,7)%	5,2 %	2,9 %	12,1 %	3,8 %
<b>États du résultat global</b>					
(Perte nette) revenu net de placement	(466 339)\$	315 322 \$	186 140 \$	497 538 \$	37 299 \$
<b>États des variations de l'actif net</b>					
Paiements d'aide aux études	(101 183)\$	(71 698)\$	(51 144)\$	(35 840)\$	(25 291)\$
Subventions gouvernementales reçues, déduction faite des remboursements	79 036	80 619	80 949	86 243	87 355
Paiements des subventions gouvernementales aux bénéficiaires	(76 514)	(64 461)	(51 696)	(43 420)	(29 972)
<b>Autres</b>					
Nombre total de parts	3 317 966	3 278 113	3 200 622	3 143 996	3 065 038
Variation du nombre total de parts (%)	1,2 %	2,4 %	1,8 %	2,6 %	3,0 %

## Frais de gestion

### Frais d'administration

Des frais d'administration de 26,3 millions de dollars (2021 – 27,7 millions de dollars), qui comprennent les frais d'administration et de traitement ainsi que les charges liées à l'information financière du Régime, ont été versés à la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »), le promoteur et administrateur du Régime, conformément aux conventions de régime d'épargne-études des souscripteurs. L'administration du Régime englobe les services de traitement et ceux des centres d'appels liés aux nouvelles conventions, les subventions gouvernementales, les modifications, les résiliations et les échéances du Régime, ainsi que les paiements d'aide aux études (« PAE »). Les frais d'administration annuels sont établis à 0,5 % du montant total des cotisations nettes, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur ces montants, sous réserve des impôts applicables, et ils sont payés chaque mois.

La Fondation a délégué certaines fonctions d'administration et de placement à sa filiale entièrement détenue, Épargne CST, qui est un cabinet de courtage en régimes de bourses d'études inscrit à titre de gestionnaire de fonds d'investissement du Régime en Ontario, au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador, conformément à la législation sur les valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada où il vend des régimes de bourses d'études. Épargne CST est le distributeur exclusif des régimes de la Fiducie canadienne de bourses d'études.

En contrepartie de ses services d'administration, Épargne CST reçoit de la Fondation un montant égal aux frais d'administration engagés, plus un pourcentage de ces frais. L'entente de prestation de services d'administration est renouvelable annuellement.

### Frais de gestion de portefeuille

Les frais de gestion de placements annuels liés au Régime se sont établis à 0,09 %, compte tenu des impôts, (2021 – 0,08 %) de la valeur de marché moyenne des actifs selon les conventions de gestion de placements conclues avec les gestionnaires de portefeuille. En retour, les gestionnaires de portefeuille offrent des services-conseils en matière de placement et des services de gestion de compte discrétionnaires en ce qui a trait à l'achat, à la vente et à la négociation de titres.

### Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde

Le Régime verse des frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde à Fiducie RBC Services aux Investisseurs pour régler toutes les opérations de placement, pour payer les frais engagés et pour verser les PAE et d'autres sommes conformément aux modalités de la convention du Régime. En 2022, les frais ainsi imputés au Régime se sont élevés à 0,7 million de dollars (2021 – 1,1 million de dollars), et représentent 0,01 %, compte tenu des impôts, (2021 – 0,02 %) de la valeur de marché moyenne des actifs.

## Aperçu du portefeuille du régime

Le total de l'actif du portefeuille du Régime se compose du capital, des subventions gouvernementales et du revenu liés à toutes les conventions de régime d'épargne-études n'ayant pas encore atteint leur date d'échéance, ainsi que des actifs à partir desquels les bénéficiaires admissibles reçoivent des PAE.

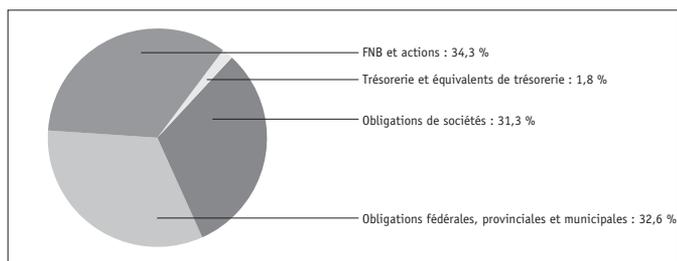
Les actifs liés au remboursement des frais de souscription et le revenu de placement connexe servent à payer les droits au remboursement des frais de souscription aux bénéficiaires admissibles. Ces actifs sont investis collectivement avec des fonds

liés au remboursement des frais de souscription d'autres régimes administrés par la Fondation. Les paiements versés aux bénéficiaires à partir d'actifs liés au remboursement des frais de souscription sont traités à titre de paiements distincts.

Le total de l'actif du portefeuille du Régime, tel qu'il est présenté et défini dans le présent rapport, reflète le capital, les subventions gouvernementales et le revenu. Le total de l'actif du portefeuille du Régime ne reflète pas la répartition de l'actif regroupé au sein du remboursement des frais de souscription attribuable à ce Régime.

Le graphique suivant illustre le total de l'actif du portefeuille du Régime par catégorie de placement.

### Composition de l'actif au 31 octobre 2022



Le tableau ci-après présente en détail les 25 principales positions acheteur comprises dans le total de l'actif du portefeuille du Régime. Le Régime n'a pas le droit de détenir des positions vendeur sur des titres.

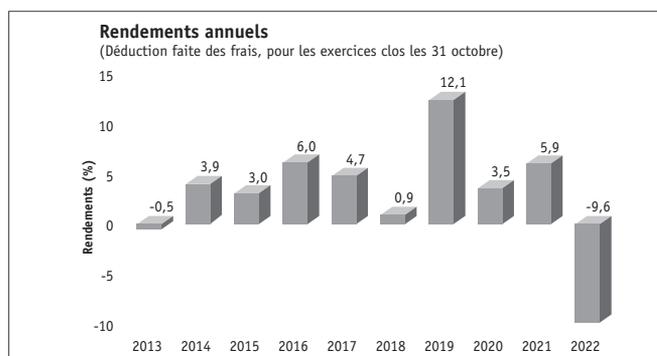
Émetteur		Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif du portefeuille du Régime
iShares Core S&P U.S. ETF		329 653	8,0 %
FINB BMO S&P 500		311 419	7,6 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF		183 489	4,4 %
iShares Core S&P 500 Index ETF		133 805	3,3 %
FINB BMO MSCI EAFE		108 421	2,6 %
Banque de Montréal		82 130	2,0 %
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF		71 805	1,6 %
iShares Global Infrastructure Index ETF		67 592	1,6 %
Province de l'Ontario	2,05 % 2 juin 2030	63 755	1,6 %
iShares Global Real Estate Index ETF		60 231	1,5 %
Province de Québec	1,90 % 1 <sup>er</sup> sept. 2030	59 977	1,5 %
Province de l'Ontario	2,90 % 2 juin 2028	55 998	1,4 %
FINB BMO MSCI marchés émergents		52 496	1,3 %
Province de l'Ontario	2,70 % 2 juin 2029	50 049	1,2 %
Province de Québec	1,50 % 1 <sup>er</sup> sept. 2031	43 550	1,1 %
Province de l'Alberta	2,05 % 1 <sup>er</sup> juin 2030	36 963	0,9 %
Province de l'Ontario	2,25 % 2 déc. 2031	36 680	0,9 %
Province de l'Ontario	1,35 % 2 déc. 2030	34 235	0,8 %
Province de Québec	2,30 % 1 <sup>er</sup> sept. 2029	33 421	0,8 %
Province de l'Ontario	2,15 % 2 juin 2031	32 539	0,8 %
Province de l'Ontario	6,50 % 8 mars 2029	30 949	0,8 %
Province de Québec	2,75 % 1 <sup>er</sup> sept. 2028	29 481	0,7 %
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35 % 15 mars 2028	27 455	0,7 %
Gouvernement du Canada	1,25 % 1 <sup>er</sup> juin 2030	24 468	0,6 %
Gouvernement du Canada	0,50 % 1 <sup>er</sup> déc. 2030	23 967	0,6 %
<b>25 principales positions acheteur en pourcentage du total de l'actif du portefeuille du Régime</b>			<b>48,3 %</b>

## Rendement passé

Les rendements présentés dans le tableau ci-après et dans le tableau des rendements composés annuels sont fondés uniquement sur le rendement de placement réalisé sur le total de l'actif du portefeuille du Régime et ils ne reflètent pas le rendement de placement de l'actif provenant des droits au remboursement des frais de vente. Le rendement sur les placements a été calculé selon les valeurs du marché et les flux de trésorerie pondérés selon le temps applicables aux périodes. Les charges totales engagées par le Régime, dont les frais d'administration, les frais de gestion du portefeuille, les frais au titre de la rémunération de fiduciaire et des droits de garde et les honoraires du comité d'examen indépendant, ont été déduites, et seuls les rendements nets sont présentés pour chaque période. Les rendements passés du Régime ne sont pas nécessairement indicatifs des rendements futurs.

### Rendements annuels

Le graphique à bandes ci-après indique le rendement annuel du total de l'actif du portefeuille du Régime pour chacun des dix derniers exercices. Le graphique présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice.



### Rendements composés annuels

L'indice de référence du Régime se compose à 70 % de l'indice obligataire universel FTSE Canada et à 30 % de l'indice S&P/TSX composé plafonné. L'indice obligataire universel FTSE Canada est une mesure générale du marché des titres à revenu fixe de première qualité du Canada et comprend des obligations gouvernementales et de sociétés dont l'échéance est supérieure à un an. L'indice S&P/TSX composé plafonné reflète les fluctuations des cours de certains titres inscrits à la Bourse de Toronto et pondérés en fonction de la capitalisation boursière, selon une pondération maximale de 10 % pour toutes ses composantes.

Le tableau suivant illustre les rendements composés annuels du total de l'actif du portefeuille du Régime pour les périodes indiquées closes le 31 octobre 2022.

	Périodes			
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
<b>Rendement net du Régime*</b>	<b>(9,6)</b>	<b>(0,3)</b>	<b>2,3</b>	<b>2,8</b>
<b>Rendement de l'indice de référence</b>	<b>(8,6)</b>	<b>0,9</b>	<b>3,2</b>	<b>3,6</b>
<b>Indice obligataire universel FTSE Canada</b>	<b>(10,4)</b>	<b>(2,8)</b>	<b>0,1</b>	<b>1,6</b>
<b>Indice S&amp;P/TSX composé plafonné</b>	<b>(4,9)</b>	<b>8,9</b>	<b>7,1</b>	<b>7,8</b>

\* Le rendement du Régime est calculé après déduction des frais et des charges tandis que les rendements de l'indice de référence et de l'indice général ne tiennent compte d'aucun coût de placement comme les frais, les charges et les commissions. Les frais et charges du Régime se sont établis à 0,7 % pour chaque période.

Pour une analyse du marché ou de l'information sur le rendement relatif du Régime par rapport à son indice général et à son indice de référence, se reporter à la rubrique intitulée Résultats d'exploitation du présent rapport.

# Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Régime Avantage CST (le « Régime ») de la Fiducie canadienne de bourses d'études sont préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). La direction est responsable de l'information et des déclarations incluses dans ces états financiers. Le conseil d'administration est chargé d'examiner et d'approuver les états financiers et de superviser la performance de la direction en ce qui a trait à ses responsabilités en matière d'information financière.

La Fondation, par l'entremise d'Épargne C.S.T. inc., auparavant Consultants C.S.T. inc., sa filiale entièrement détenue chargée de l'administration du Régime, a mis en place des processus appropriés pour garantir la production d'une information financière pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils incluent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables sont, selon la direction, appropriées pour le Régime et sont définies à la note 2 des états financiers.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est l'auditeur externe du Régime. Il a effectué son audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada de manière à pouvoir fournir au conseil d'administration et aux membres de la Fondation son opinion à l'égard des états financiers. Son rapport est présenté ci-dessous.



**Sherry J. MacDonald, CPA, CA**  
Présidente et chef de la direction

Toronto (Ontario)  
Le 14 décembre 2022



**Christopher Ferris, CPA, CGA, CFA**  
Chef des finances

## Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention du conseil d'administration et des membres de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Régime Avantage CST de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 octobre 2022 et 2021, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Régime aux 31 octobre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Régime conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations comprennent le rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Régime à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Régime ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Régime.

#### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Régime.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Régime à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Régime à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés  
Toronto (Ontario)  
Le 14 décembre 2022

# États de la situation financière

Aux 31 octobre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

	2022	2021
<b>Actif</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	75 217 \$	47 626 \$
Placements (note 4 et Tableau complémentaire I)	4 215 018	4 930 269
Débiteurs pour les titres vendus	–	3 034
Produits à recevoir et autres débiteurs	23 602	25 395
Subventions gouvernementales à recevoir	12 592	12 297
	<b>4 326 429</b>	<b>5 018 621</b>
<b>Passif</b>		
Créditeurs pour les titres achetés	–	3 462
Créditeurs et charges à payer	8 609	10 761
	<b>8 609</b>	<b>14 223</b>
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires</b>	<b>4 317 820</b>	<b>5 004 398</b>
<b>Représenté par :</b>		
<b>Fonds non discrétionnaires</b>		
Revenu cumulé détenu pour le versement futur des paiements d'aide aux études	577 714	1 017 423
Dépôts des souscripteurs (Tableau complémentaire II)	2 388 579	2 429 225
Subventions gouvernementales	930 681	927 178
Revenu tiré des subventions gouvernementales	243 850	407 409
Droits au remboursement des frais de souscription (note 8)	213 431	199 737
Fonds général (note 7)	(2 014)	7 683
<b>(Pertes) profits latents</b>	<b>(34 421)</b>	<b>15 028</b>
<b>Fonds discrétionnaires</b>		
Dons versés par la Fondation (note 7)	–	715
	<b>4 317 820 \$</b>	<b>5 004 398 \$</b>

Approuvé au nom du conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,



Douglas P. McPhie, FCPA, FCA  
Administrateur



Sherry J. MacDonald, CPA, CA  
Administratrice

# États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 octobre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

	2022	2021
<b>Produits</b>		
Intérêts	88 781 \$	87 728 \$
(Pertes) profits réalisés sur la vente de placements	(100 264)	188 902
Variation des (pertes) profits latents	(488 765)	22 465
Dividendes	64 857	48 807
	<b>(435 391)</b>	<b>347 902</b>
<b>Charges</b>		
Frais d'administration et frais de tenue de compte (note 3a)	26 338	27 685
Frais de gestion de portefeuille	3 823	3 685
Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde	739	1 143
Honoraires du comité d'examen indépendant	48	67
	<b>30 948</b>	<b>32 580</b>
<b>(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations</b>	<b>(466 339)\$</b>	<b>315 322 \$</b>

# États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour les exercices clos les 31 octobre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

	2022	2021
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires au début de l'exercice</b>	<b>5 004 398 \$</b>	<b>4 758 047 \$</b>
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	(466 339)	315 322
Transferts à des régimes internes et externes	(53 241)	(30 481)
	<b>(519 580)</b>	<b>284 841</b>
<b>Encaissements</b>		
(Diminution) augmentation nette des dépôts des souscripteurs (Tableau complémentaire II)	(40 646)	39 242
Subventions gouvernementales reçues (déduction faite des remboursements)	79 036	80 619
<b>Décaissements</b>		
Paiements aux bénéficiaires		
Paievements d'aide aux études	(101 183)	(71 698)
Subventions gouvernementales	(76 514)	(64 461)
Remboursement des frais de souscription	(26 015)	(18 116)
Remboursement de produits	(1 676)	(4 076)
<b>Total des paiements aux bénéficiaires</b>	<b>(205 388)</b>	<b>(158 351)</b>
<b>Encaissements moins décaissements</b>	<b>(166 998)</b>	<b>(38 490)</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires</b>	<b>(686 578)</b>	<b>246 351</b>
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires à la fin de l'exercice</b>	<b>4 317 820 \$</b>	<b>5 004 398 \$</b>

# Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 octobre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

	2022	2021
<b>Activités d'exploitation</b>		
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	<b>(466 339)\$</b>	315 322 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Pertes (profits) réalisés à la vente de placements	<b>100 264</b>	(188 902)
Variation des pertes (profits) latents	<b>488 765</b>	(22 465)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie		
Diminution (augmentation) des produits à recevoir et autres débiteurs	<b>1 793</b>	(480)
(Augmentation) des subventions gouvernementales à recevoir	<b>(295)</b>	(237)
(Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer	<b>(2 152)</b>	2 411
Achat de placements	<b>(1 419 105)</b>	(2 659 473)
Produit de la vente et de la venue à échéance de placements	<b>1 544 899</b>	2 554 655
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>247 830</b>	831 000
<b>Activités de financement</b>		
Transferts à des régimes internes et externes	<b>(53 241)</b>	(30 481)
Subventions gouvernementales reçues (déduction faite des remboursements)	<b>79 036</b>	80 619
(Diminution) augmentation nette des dépôts des souscripteurs <i>(Tableau complémentaire II)</i>	<b>(40 646)</b>	39 242
Paiements aux bénéficiaires	<b>(205 388)</b>	(158 351)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>(220 239)</b>	(68 971)
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>27 591</b>	(68 140)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>47 626</b>	115 766
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>75 217</b>	47 626
<b>Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :</b>		
Impôt déduit à la source	– \$	– \$
Produits d'intérêts reçus	<b>90 574</b>	87 169

## Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>Fédérales – 10,9 %</b>						<b>Fédérales – 10,9 % (suite)</b>					
Aéroports de Montréal	6,95	16 avril 2032	875	949	1 116	Gouvernement du Canada	0,75	1 <sup>er</sup> oct. 2024	2 050	1 932	2 022
Aéroports de Montréal	5,67	16 oct. 2037	628	661	903	Gouvernement du Canada	1,25	1 <sup>er</sup> mars 2025	2 334	2 199	2 425
Calgary Airport Authority	3,20	7 oct. 2036	510	412	510	Gouvernement du Canada	1,50	1 <sup>er</sup> avril 2025	3 325	3 144	3 228
Calgary Airport Authority	3,34	7 oct. 2038	1 785	1 431	1 785	Gouvernement du Canada	2,25	1 <sup>er</sup> juin 2025	3 750	3 611	3 852
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 déc. 2023	2 694	2 645	2 697	Gouvernement du Canada	0,50	1 <sup>er</sup> sept. 2025	5 636	5 140	5 321
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,90	15 juin 2024	13 116	12 873	13 561	Gouvernement du Canada	3,00	1 <sup>er</sup> oct. 2025	3 000	2 934	2 942
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,80	15 déc. 2024	7 370	7 038	7 330	Gouvernement du Canada	0,25	1 <sup>er</sup> mars 2026	6 448	5 763	6 127
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 mars 2025	4 000	3 869	4 093	Gouvernement du Canada	1,50	1 <sup>er</sup> juin 2026	1 917	1 785	1 879
Fiducie du Canada pour l'habitation	0,95	15 juin 2025	5 557	5 145	5 362	Gouvernement du Canada	1,00	1 <sup>er</sup> sept. 2026	6 470	5 876	6 199
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,95	15 déc. 2025	9 485	8 947	9 759	Gouvernement du Canada	1,25	1 <sup>er</sup> mars 2027	6 083	5 537	5 826
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,25	15 déc. 2025	7 000	6 665	7 364	Gouvernement du Canada	1,00	1 <sup>er</sup> juin 2027	13 223	11 894	13 189
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,25	15 juin 2026	7 824	7 148	7 778	Gouvernement du Canada	8,00	1 <sup>er</sup> juin 2027	5 750	6 861	8 095
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,90	15 sept. 2026	9 176	8 554	9 426	Gouvernement du Canada	2,00	1 <sup>er</sup> juin 2028	23 918	22 339	23 885
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,10	15 déc. 2026	1 488	1 337	1 485	Gouvernement du Canada	2,25	1 <sup>er</sup> juin 2029	10 358	9 738	10 759
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,55	15 déc. 2026	5 772	5 284	5 396	Gouvernement du Canada	5,75	1 <sup>er</sup> juin 2029	10 000	11 447	13 394
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2027	19 038	17 930	20 145	Gouvernement du Canada	1,25	1 <sup>er</sup> juin 2030	28 294	24 468	27 778
Fiducie du Canada pour l'habitation	3,80	15 juin 2027	596	598	595	Gouvernement du Canada	7,21	1 <sup>er</sup> nov. 2030	350	228	260
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 mars 2028	29 377	27 455	31 020	Gouvernement du Canada	0,50	1 <sup>er</sup> déc. 2030	29 831	23 967	26 746
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 mars 2028	2 500	2 373	2 716	Gouvernement du Canada	1,50	1 <sup>er</sup> juin 2031	5 166	4 476	4 799
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 déc. 2028	5 442	5 136	5 577	Gouvernement du Canada	1,50	1 <sup>er</sup> déc. 2031	3 372	2 902	3 149
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,10	15 sept. 2029	10 184	9 221	10 495	Gouvernement du Canada	2,00	1 <sup>er</sup> juin 2032	9 349	8 374	8 352
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2030	14 469	12 610	14 503	Gouvernement du Canada	5,75	1 <sup>er</sup> juin 2033	925	1 120	1 430
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,40	15 mars 2031	15 216	12 709	14 543	Gouvernement du Canada	5,00	1 <sup>er</sup> juin 2037	1 570	1 852	2 072
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,90	15 mars 2031	10 764	9 374	10 720	Gouvernement du Canada	4,00	1 <sup>er</sup> juin 2041	225	242	308
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,60	15 déc. 2031	890	745	887	Gouvernement du Canada	3,50	1 <sup>er</sup> déc. 2045	1 591	1 611	1 875
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,15	15 déc. 2031	816	718	815	Gouvernement du Canada	2,75	1 <sup>er</sup> déc. 2048	597	533	791
Fiducie du Canada pour l'habitation	3,55	15 sept. 2032	1 218	1 199	1 241	Gouvernement du Canada	2,00	1 <sup>er</sup> déc. 2051	2 222	1 669	2 208
Gouvernement du Canada	–	8 déc. 2022	50	50	50	Gouvernement du Canada	1,75	1 <sup>er</sup> déc. 2053	11 306	7 875	8 792
Gouvernement du Canada	2,00	1 <sup>er</sup> sept. 2023	2 000	1 964	2 015	Gouvernement du Canada	2,75	1 <sup>er</sup> déc. 2064	1 268	1 105	1 463
Gouvernement du Canada	0,75	1 <sup>er</sup> févr. 2024	9 000	8 643	8 674	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	1,54	3 mai 2028	4 249	3 667	4 116
Gouvernement du Canada	2,25	1 <sup>er</sup> mars 2024	4 454	4 354	4 471	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	2,73	3 avril 2029	8 186	7 354	8 011
Gouvernement du Canada	0,25	1 <sup>er</sup> avril 2024	3 425	3 252	3 302	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,10	4 juin 2031	1 175	1 346	1 720
Gouvernement du Canada	1,50	1 <sup>er</sup> mai 2024	15 300	14 749	15 000	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,98	15 oct. 2032	253	291	377
Gouvernement du Canada	2,50	1 <sup>er</sup> juin 2024	13 250	12 961	14 080	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,47	2 févr. 2034	703	785	1 017
Gouvernement du Canada	2,75	1 <sup>er</sup> août 2024	12 000	11 759	11 873	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	2,75	17 oct. 2039	3 333	2 448	3 249
Gouvernement du Canada	1,50	1 <sup>er</sup> sept. 2024	6 005	5 753	6 114	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,53	2 déc. 2041	1 602	1 491	2 118
						Labrador-Island Link Funding Trust	3,76	1 <sup>er</sup> juin 2033	250	243	293
						Labrador-Island Link Funding Trust	3,86	1 <sup>er</sup> déc. 2045	4 000	3 704	4 402
						Aéroport de Montréal	3,03	21 avril 2050	1 351	944	1 434
						Aéroport de Montréal	3,44	26 avril 2051	1 331	1 003	1 331
						Muskat Falls Funding Trust	3,83	1 <sup>er</sup> juin 2037	3 250	3 091	3 742
						Muskat Falls Funding Trust	3,86	1 <sup>er</sup> déc. 2048	2 000	1 853	2 794
						Vancouver International Airport	2,80	21 sept. 2050	1 179	794	1 179
						Winnipeg Airports Authority	3,04	14 avril 2023	642	668	668
						Winnipeg Airports Authority	5,21	28 sept. 2040	352	345	412

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>Fédérales – 10,9 % (suite)</b>						<b>Provinciales – 21,5 % (suite)</b>					
Winnipeg Airports Authority	6,10	20 nov. 2040	131	134	164	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,25	2 juin 2027	2 000	1 777	1 997
				447 294	493 594	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2028	7 031	6 634	7 372
<b>Provinciales – 21,5 %</b>						Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2029	8 381	7 799	8 833
Province de l'Alberta	2,65	1 <sup>er</sup> sept. 2023	3 000	2 971	2 971	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,75	2 juin 2030	5 639	4 769	5 550
Province de l'Alberta	–	1 <sup>er</sup> juin 2026	519	476	476	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,05	2 juin 2031	1 463	1 237	1 413
Province de l'Alberta	–	1 <sup>er</sup> juin 2028	500	436	436	Province de la Nouvelle-Écosse	–	1 <sup>er</sup> juin 2023	215	200	200
Province de l'Alberta	2,90	1 <sup>er</sup> déc. 2028	16 711	15 823	17 577	Province de la Nouvelle-Écosse	–	1 <sup>er</sup> juin 2024	1 000	966	966
Province de l'Alberta	2,90	20 sept. 2029	9 250	8 675	9 467	Province de la Nouvelle-Écosse	1,10	1 <sup>er</sup> juin 2028	1 729	1 491	1 694
Province de l'Alberta	2,05	1 <sup>er</sup> juin 2030	42 236	36 963	43 601	Province de la Nouvelle-Écosse	2,00	1 <sup>er</sup> sept. 2030	7 583	6 563	7 727
Province de l'Alberta	1,65	1 <sup>er</sup> juin 2031	22 118	18 356	21 235	Province de la Nouvelle-Écosse	2,40	1 <sup>er</sup> déc. 2031	1 562	1 365	1 498
Province de l'Alberta	3,50	1 <sup>er</sup> juin 2031	3 070	2 957	3 217	Province de la Nouvelle-Écosse	5,80	1 <sup>er</sup> juin 2033	3 000	3 402	3 887
Province de la Colombie-Britannique	–	9 janv. 2023	500	493	493	Province de l'Ontario	–	2 déc. 2022	900	891	891
Province de la Colombie-Britannique	–	18 juin 2027	938	841	841	Province de l'Ontario	–	2 juin 2024	2 000	1 870	1 870
Province de la Colombie-Britannique	2,55	18 juin 2027	2 000	1 893	2 131	Province de l'Ontario	–	3 mai 2026	1 300	1 190	1 190
Province de la Colombie-Britannique	–	18 déc. 2027	500	445	445	Province de l'Ontario	–	13 juill. 2026	1 400	1 277	1 277
Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 déc. 2028	13 651	12 965	14 765	Province de l'Ontario	1,05	8 sept. 2027	8 284	7 267	8 218
Province de la Colombie-Britannique	5,70	18 juin 2029	9 960	10 995	13 113	Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2028	58 809	55 998	62 607
Province de la Colombie-Britannique	2,20	18 juin 2030	24 228	21 453	24 904	Province de l'Ontario	6,50	8 mars 2029	27 075	30 949	37 450
Province de la Colombie-Britannique	1,55	18 juin 2031	24 117	19 845	23 030	Province de l'Ontario	2,70	2 juin 2029	53 847	50 049	56 570
Province de la Colombie-Britannique	6,35	18 juin 2031	8 875	10 389	11 520	Province de l'Ontario	1,55	1 <sup>er</sup> nov. 2029	12 000	10 262	10 692
Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2032	2 000	1 870	1 862	Province de l'Ontario	2,05	2 juin 2030	72 890	63 755	75 185
Province du Manitoba	2,55	2 juin 2023	3 000	2 969	2 969	Province de l'Ontario	1,35	2 déc. 2030	41 824	34 235	40 408
Province du Manitoba	3,00	2 juin 2028	7 305	6 985	7 743	Province de l'Ontario	2,15	2 juin 2031	37 612	32 539	37 874
Province du Manitoba	2,75	2 juin 2029	7 173	6 677	7 648	Province de l'Ontario	6,20	2 juin 2031	3 875	4 484	5 154
Province du Manitoba	3,25	5 sept. 2029	500	478	472	Province de l'Ontario	2,25	2 déc. 2031	42 390	36 680	41 492
Province du Manitoba	2,05	2 juin 2030	11 412	9 959	11 699	Province de l'Ontario	3,75	2 juin 2032	15 775	15 405	15 674
Province du Manitoba	6,30	5 mars 2031	625	723	825	Province de l'Ontario	5,85	8 mars 2033	7 071	8 060	9 380
Province du Manitoba	2,05	2 juin 2031	10 345	8 850	10 423	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,20	11 févr. 2028	243	211	243
Province du Nouveau-Brunswick	–	27 juin 2023	1 400	1 375	1 375	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,85	27 juill. 2031	1 456	1 214	1 371
Province du Nouveau-Brunswick	2,35	14 août 2027	1 872	1 748	1 935	Province de Québec	0,00	30 mars 2023	2 215	2 172	2 172
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2028	3 616	3 465	3 932	Province de Québec	3,00	1 <sup>er</sup> sept. 2023	3 000	2 986	2 986
Province du Nouveau-Brunswick	5,65	27 déc. 2028	4 000	4 364	5 228	Province de Québec	0,00	1 <sup>er</sup> juin 2025	3 800	3 575	3 575
Province du Nouveau-Brunswick	2,55	14 août 2031	2 626	2 334	2 429	Province de Québec	0,00	21 sept. 2025	3 000	2 801	2 801
Province du Nouveau-Brunswick	3,95	14 août 2032	1 000	988	997	Province de Québec	2,75	1 <sup>er</sup> sept. 2027	9 000	8 575	9 576
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	–	27 févr. 2026	1 000	918	918	Province de Québec	2,75	1 <sup>er</sup> sept. 2028	31 257	29 481	32 181
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,00	2 juin 2026	3 500	3 384	3 526	Province de Québec	2,30	1 <sup>er</sup> sept. 2029	36 951	33 421	37 883
						Province de Québec	6,00	1 <sup>er</sup> oct. 2029	17 150	19 264	21 814
						Province de Québec	1,90	1 <sup>er</sup> sept. 2030	69 565	59 977	68 791
						Province de Québec	2,10	27 mai 2031	14 375	12 452	12 698
						Province de Québec	1,50	1 <sup>er</sup> sept. 2031	53 446	43 550	47 979
						Province de Québec	6,25	1 <sup>er</sup> juin 2032	10 000	11 716	12 501
						Province de Québec	3,25	1 <sup>er</sup> sept. 2032	3 500	3 279	3 304
						Province de Québec	5,25	1 <sup>er</sup> juin 2034	4 200	4 560	5 292

# Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>Provinciales – 21,5 % (suite)</b>						<b>De sociétés – 31,3 % (suite)</b>					
Province de la Saskatchewan	3,20	3 juin 2024	1 000	995	995	Alimentation Couche-Tard Inc.	3,60	2 juin 2025	665	640	691
Province de la Saskatchewan	0,00	5 sept. 2027	818	730	730	Allied Properties REIT	3,64	21 avril 2025	1 750	1 799	1 799
Province de la Saskatchewan	3,05	2 déc. 2028	6 750	6 441	7 071	Allied Properties REIT	1,73	12 févr. 2026	2 144	1 876	2 118
Province de la Saskatchewan	2,20	2 juin 2030	4 899	4 330	5 046	Allied Properties REIT	3,11	8 avril 2027	997	887	998
Province de la Saskatchewan	2,15	2 juin 2031	8 108	7 009	8 152	Allied Properties REIT	3,13	15 mai 2028	1 023	905	1 025
Province de la Saskatchewan	6,40	5 sept. 2031	5 300	6 212	7 381	Allied Properties REIT	3,12	21 févr. 2030	1 590	1 303	1 529
South Coast Transportation Authority	3,25	23 nov. 2028	1 500	1 444	1 498	AltaGas Ltd.	1,23	18 mars 2024	2 491	2 356	2 476
				880 572	997 312	AltaGas Ltd.	2,16	10 juin 2025	1 223	1 127	1 223
						AltaGas Ltd.	4,12	7 avril 2026	5 995	5 749	6 548
<b>Municipales – 0,2 %</b>						AltaGas Ltd.	2,08	30 mai 2028	150	145	145
Ville de Montréal	1,75	1 <sup>er</sup> sept. 2030	2 000	1 681	1 926	AltaGas Ltd.	2,48	30 nov. 2030	1 346	1 070	1 346
Ville de Vancouver	3,10	21 sept. 2028	1 400	1 339	1 400	AltaGas Ltd.	4,50	15 août 2044	1 483	1 172	1 384
Municipal Finance Authority of British Columbia	2,50	19 avril 2026	1 200	1 143	1 197	AltaGas Ltd.	4,99	4 oct. 2047	1 117	941	1 411
Municipal Finance Authority of British Columbia	2,30	15 avril 2031	2 000	1 751	1 999	AltaLink, LP	3,67	6 nov. 2023	2 100	2 073	2 077
Municipalité régionale de Niagara	0,00	30 déc. 2022	400	395	395	AltaLink, LP	3,40	6 juin 2024	5 700	5 625	5 967
Municipalité régionale de Niagara	0,00	30 juin 2023	550	537	537	AltaLink, LP	1,51	11 sept. 2030	4 300	3 421	4 019
Municipalité régionale de Niagara	1,95	6 juill. 2023	727	715	715	AltaLink, LP	5,38	26 mars 2040	3 733	3 846	5 132
Municipalité régionale de Niagara	0,00	30 déc. 2023	550	535	535	AltaLink, LP	3,99	30 juin 2042	4 658	4 017	5 445
Municipalité régionale de Niagara	0,00	30 juin 2024	550	521	521	AltaLink, LP	4,05	21 nov. 2044	1 975	1 704	2 347
Municipalité régionale de Niagara	0,00	30 déc. 2024	550	524	524	ARC Resources Ltd.	2,35	10 mars 2026	2 854	2 598	2 836
				9 141	9 749	Bank of America	1,98	15 sept. 2027	1 278	1 119	1 279
						Bank of America	3,62	16 mars 2028	5 548	5 132	5 458
<b>De sociétés – 31,3 %</b>						Banque de Montréal	2,85	6 mars 2024	4 000	3 881	4 040
407 International Inc.	3,35	16 mai 2024	1 500	1 501	1 501	Banque de Montréal	2,28	29 juill. 2024	19 480	18 561	18 929
407 International Inc.	1,80	22 mai 2025	6 950	6 675	7 050	Banque de Montréal	2,70	11 sept. 2024	2 200	2 116	2 117
407 International Inc.	2,43	4 mai 2027	1 000	1 008	1 008	Banque de Montréal	2,37	3 févr. 2025	22 720	21 368	22 109
407 International Inc.	6,47	27 juill. 2029	10 600	11 600	13 872	Banque de Montréal	1,76	10 mars 2026	1 500	1 460	1 460
407 International Inc.	3,14	6 mars 2030	3 000	2 726	3 266	Banque de Montréal	1,55	28 mai 2026	1 852	1 790	1 798
407 International Inc.	5,96	3 déc. 2035	4 609	4 966	6 314	Banque de Montréal	3,65	1 <sup>er</sup> avril 2027	4 225	3 965	4 119
407 International Inc.	5,75	14 févr. 2036	6 723	6 882	8 570	Banque de Montréal	4,31	1 <sup>er</sup> juin 2027	18 520	17 859	18 239
407 International Inc.	3,65	8 sept. 2044	7 451	5 972	8 184	Banque de Montréal	3,19	1 <sup>er</sup> mars 2028	1 000	1 070	1 070
407 International Inc.	3,72	11 mai 2048	750	600	880	Banque de Montréal	2,88	17 sept. 2029	9 635	9 144	9 616
407 International Inc.	2,84	7 mars 2050	5 898	3 938	4 747	Banque de Montréal	2,08	17 juin 2030	2 082	1 894	2 082
Access Justice Durham Ltd.	5,02	31 août 2039	967	953	1 217	Banque de Montréal	6,53	27 oct. 2032	1 262	1 290	1 262
Alectra Inc.	3,24	21 nov. 2024	3 750	3 640	4 030	Banque de Montréal	7,33	26 nov. 2082	1 152	1 137	1 152
Alectra Inc.	2,49	17 mai 2027	2 900	2 755	3 003	La Banque de Nouvelle-Écosse	2,38	1 <sup>er</sup> mai 2023	300	305	305
Alectra Inc.	1,75	11 févr. 2031	4 200	3 365	3 977	La Banque de Nouvelle-Écosse	2,49	23 sept. 2024	12 238	11 653	12 148
Algonquin Power & Utilities Corp.	2,85	15 juill. 2031	754	623	754	La Banque de Nouvelle-Écosse	1,95	10 janv. 2025	4 123	3 849	4 121
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,06	26 juill. 2024	658	635	693	La Banque de Nouvelle-Écosse	1,85	2 nov. 2026	7 347	6 463	7 269
						La Banque de Nouvelle-Écosse	2,95	8 mars 2027	13 286	12 120	12 865
						La Banque de Nouvelle-Écosse	3,89	18 janv. 2029	13 227	12 935	13 451
						La Banque de Nouvelle-Écosse	2,84	3 juill. 2029	14 664	13 979	14 758
						La Banque de Nouvelle-Écosse	3,93	3 mai 2032	5 621	5 170	5 595
						La Banque de Nouvelle-Écosse	5,65	31 déc. 2056	191	195	234
						La Banque de Nouvelle-Écosse	7,02	27 juill. 2082	1 880	1 817	1 880

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>De sociétés – 31,3 % (suite)</b>						<b>De sociétés – 31,3 % (suite)</b>					
Bell Canada	3,35	12 mars 2025	2 500	2 397	2 497	Canadian Western Bank	1,57	14 sept. 2023	2 100	2 033	2 029
Bell Canada	3,55	2 mars 2026	1 250	1 186	1 204	Canadian Western Bank	2,61	30 janv. 2025	2 000	2 012	2 012
Bell Canada	2,90	10 sept. 2029	10 015	8 671	9 718	Canadian Western Bank	1,93	16 avril 2026	3 282	3 000	3 254
Bell Canada	2,50	14 mai 2030	2 140	1 768	2 137	Cenovus Energy Inc.	3,50	7 févr. 2028	482	448	468
Bell Canada	6,10	16 mars 2035	1 152	1 171	1 404	Central 1 Credit Union	2,60	7 nov. 2022	550	549	549
Bell Canada	4,75	29 sept. 2044	1 155	996	1 506	Central 1 Credit Union	1,32	29 janv. 2026	1 490	1 304	1 490
Bell Canada	4,35	18 déc. 2045	8 606	6 955	9 277	Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	6,72	30 sept. 2049	3 529	3 791	4 551
Bell Canada	4,45	27 févr. 2047	1 750	1 430	1 684	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,56	9 sept. 2024	1 638	1 581	1 638
Bell Canada	3,50	30 sept. 2050	4 448	3 029	4 508	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,55	10 janv. 2025	6 315	6 041	6 507
Brookfield Infrastructure Finance ULC	2,86	1 <sup>er</sup> sept. 2032	8 769	6 914	7 881	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,85	21 mai 2027	6 122	5 547	6 112
Brookfield Renewable Partners LP	4,25	15 janv. 2029	2 064	1 966	2 410	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	4,18	8 mars 2028	1 853	1 726	1 890
Brookfield Renewable Partners LP	3,38	15 janv. 2030	2 100	1 873	2 023	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,53	11 juin 2029	8 882	7 851	8 982
Brookfield Renewable Partners LP	3,33	13 août 2050	639	431	639	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,98	4 mars 2030	2 714	2 266	2 804
Caisse centrale Desjardins	3,06	11 sept. 2023	2 000	1 977	1 977	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	6,00	24 juin 2032	3 470	3 485	3 501
Caisse centrale Desjardins	2,42	4 oct. 2024	10 297	9 842	10 325	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,27	7 mars 2046	1 599	1 333	1 838
Caisse centrale Desjardins	5,04	23 août 2032	2 786	2 669	2 786	Classic RMBS Trust	1,53	15 sept. 2026	1 336	680	629
Calloway REIT Inc.	3,99	30 mai 2023	808	801	812	Classic RMBS Trust	1,43	15 nov. 2051	1 435	425	423
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,35	28 août 2024	2 200	2 093	2 282	Clover LP	4,22	31 mars 2034	383	364	418
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,75	7 mars 2025	1 168	1 105	1 135	Clover LP	4,22	30 juin 2034	302	288	328
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,00	17 avril 2025	6 037	5 592	6 007	Coast Capital Savings Credit Union	5,00	3 mai 2028	2 314	2 302	2 446
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,33	15 mai 2025	1 137	1 112	1 137	Coast Capital Savings Credit Union	5,25	29 oct. 2030	496	481	550
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,10	19 janv. 2026	7 700	6 762	7 537	Comber Wind Financial Corporation	5,13	15 nov. 2030	376	369	425
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,70	15 juill. 2026	10 300	9 089	10 298	Concentra Banque	1,46	17 mai 2024	832	780	832
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,25	7 janv. 2027	3 132	2 781	3 039	Consumers Gas Co. Ltd.	6,65	3 nov. 2027	3 000	3 233	3 815
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,95	29 juin 2027	6 643	6 563	6 756	Services financiers Co-operators	3,33	13 mai 2030	1 727	1 464	1 772
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,05	7 oct. 2027	2 310	2 284	2 306	Crombie Real Estate Investment Trust	2,69	31 mars 2028	3 152	2 699	3 199
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,95	19 juin 2029	1 264	1 208	1 266	Crombie Real Estate Investment Trust	3,21	9 oct. 2030	250	205	210
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,01	21 juill. 2030	3 330	3 007	3 344	Crombie Real Estate Investment Trust	3,13	12 août 2031	435	345	396
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,20	7 avril 2032	846	786	846	CT Real Estate Investment Trust	3,03	5 févr. 2029	1 172	1 006	1 172
Banque Canadienne Impériale de Commerce	7,15	28 juill. 2082	569	552	568	CT Real Estate Investment Trust	2,37	6 janv. 2031	1 542	1 189	1 542
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,00	8 févr. 2029	9 800	8 926	10 455	CU Inc.	5,56	26 mai 2028	7 549	7 783	9 264
Canadian Natural Resources Limited	2,50	17 janv. 2028	104	93	104	CU Inc.	4,54	24 oct. 2041	2 297	2 107	2 818
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	2,54	28 févr. 2028	1 403	1 286	1 406						
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	3,05	9 mars 2050	992	664	985						
Canadian Utilities Limited	9,40	1 <sup>er</sup> mai 2023	1 200	1 224	1 412						
Canadian Western Bank	2,92	15 déc. 2022	2 000	1 995	1 995						

## Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>De sociétés – 31,3 % (suite)</b>						<b>De sociétés – 31,3 % (suite)</b>					
CU Inc.	4,72	9 sept. 2043	12 097	11 338	15 402	Financière General Motors du Canada Ltée	3,25	7 nov. 2023	2 725	2 657	2 670
CU Inc.	2,96	7 sept. 2049	1 653	1 131	1 625	Financière General Motors du Canada Ltée	1,70	9 juill. 2025	676	607	675
CU Inc.	3,17	5 sept. 2051	100	71	100	Gibson Energy Inc.	2,45	14 juill. 2025	310	286	309
Daimler Canada Finance Inc.	2,54	21 août 2023	500	518	518	Gibson Energy Inc.	2,85	14 juill. 2027	700	624	708
Daimler Canada Finance Inc.	1,85	15 déc. 2023	1 253	1 202	1 253	Gibson Energy Inc.	3,60	17 sept. 2029	1 292	1 142	1 374
Daimler Canada Finance Inc.	2,14	13 déc. 2024	1 100	1 100	1 100	Glacier Credit Card Trust	3,14	20 sept. 2023	5 000	4 952	4 952
Dollarama Inc.	3,55	6 nov. 2023	2 200	2 165	2 169	Glacier Credit Card Trust	1,39	22 sept. 2025	1 106	992	1 106
Eagle Credit Card Trust	1,27	17 juill. 2025	2 224	2 139	2 162	Goldman Sachs Group, Inc.	2,01	28 févr. 2029	5 192	4 346	5 184
Eagle Credit Card Trust	1,55	17 juin 2026	1 000	976	976	Granite REIT Holdings Limited Partnership	3,06	4 juin 2027	998	897	998
Enbridge Gas Distribution Inc.	4,00	22 août 2044	6 119	5 143	7 018	Granite REIT Holdings Limited Partnership	2,38	18 déc. 2030	631	494	631
Enbridge Gas Inc.	3,65	1 <sup>er</sup> avril 2050	250	194	273	Great-West Lifeco Inc.	3,34	28 févr. 2028	5 100	4 914	5 515
Enbridge Inc.	2,44	2 juin 2025	6 700	6 245	6 776	Great-West Lifeco Inc.	2,38	14 mai 2030	1 410	1 171	1 295
Enbridge Inc.	2,99	3 oct. 2029	4 568	3 922	4 688	Great-West Lifeco Inc.	6,67	21 mars 2033	7 864	8 680	10 541
Enbridge Inc.	7,20	18 juin 2032	319	340	427	Great-West Lifeco Inc.	6,00	16 nov. 2039	1 787	1 885	2 468
Enbridge Inc.	3,10	21 sept. 2033	2 183	1 720	2 179	Great-West Lifeco Inc.	2,98	8 juill. 2050	3 348	2 202	3 145
Enbridge Inc.	5,75	2 sept. 2039	1 809	1 716	2 150	H&R REIT	3,37	30 janv. 2024	296	287	301
Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	6 329	5 099	7 077	H&R REIT	2,63	19 févr. 2027	2 170	1 899	2 157
Enbridge Inc.	5,38	27 sept. 2077	2 075	1 888	2 085	H&R Canadian Holdings LP	2,95	15 janv. 2027	3 121	2 775	3 181
Enbridge Inc.	6,63	12 avril 2078	6 280	6 003	6 819	Heathrow Funding Ltd.	3,25	21 mai 2027	9 049	8 536	9 493
Enbridge Pipelines Inc.	3,45	29 sept. 2025	1 500	1 548	1 548	Heathrow Funding Ltd.	2,69	13 oct. 2027	3 112	2 729	3 093
Enbridge Pipelines Inc.	3,20	8 juin 2027	1 000	1 038	1 038	Heathrow Funding Ltd.	3,78	4 sept. 2030	4 425	3 881	4 715
Enbridge Pipelines Inc.	4,55	17 août 2043	3 375	2 753	3 795	Heathrow Funding Ltd.	3,66	13 janv. 2031	635	547	633
Enbridge Pipelines Inc.	4,13	9 août 2046	5 602	4 214	5 971	Banque HomeEquity	1,74	15 déc. 2025	1 162	1 031	1 162
Enbridge Pipelines Inc.	4,20	12 mai 2051	2 399	1 793	2 425	Honda Canada Finance Inc.	3,18	28 août 2023	10 691	10 534	10 904
Enmax Corporation	3,88	18 oct. 2029	1 721	1 556	1 910	Honda Canada Finance Inc.	2,50	4 juin 2024	5 000	4 800	4 926
EPCOR Utilities Inc.	6,80	28 juin 2029	2 500	2 770	3 256	Honda Canada Finance Inc.	1,34	17 mars 2026	2 500	2 421	2 421
EPCOR Utilities Inc.	2,41	30 juin 2031	2 005	1 673	1 659	Honda Canada Finance Inc.	1,71	28 sept. 2026	1 000	976	976
EPCOR Utilities Inc.	5,75	24 nov. 2039	762	810	1 073	Hospital Infrastructure Partner Inc.	5,44	31 janv. 2045	559	554	731
EPCOR Utilities Inc.	3,55	27 nov. 2047	6 478	5 033	6 951	Banque HSBC Canada	3,25	15 sept. 2023	2 200	2 163	2 164
EPCOR Utilities Inc.	3,95	26 nov. 2048	1 760	1 457	2 211	Banque HSBC Canada	3,40	24 mars 2025	10 356	9 930	10 208
Banque Équitable	1,94	10 mars 2025	1 500	1 469	1 469	Banque HSBC Canada	1,78	20 mai 2026	1 429	1 271	1 429
Federated Co-operatives Ltd.	3,92	17 juin 2025	6 983	6 707	7 284	Hydro One Inc.	2,54	5 avril 2024	3 257	3 209	3 222
Fédération des caisses Desjardins du Québec	4,41	19 mai 2027	3 190	3 074	3 184	Hydro One Inc.	1,76	28 févr. 2025	3 900	3 645	4 000
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2,86	26 mai 2030	3 795	3 519	3 805	Hydro One Inc.	3,02	5 avril 2029	7 400	6 770	7 914
Fédération des caisses Desjardins du Québec	1,99	28 mai 2031	14 044	12 231	13 437	Hydro One Inc.	2,16	28 févr. 2030	9 000	7 632	9 011
Finning International Inc.	2,63	14 août 2026	3 196	2 907	3 197	Hydro One Inc.	2,23	17 sept. 2031	3 450	2 823	2 882
First Nations ETF LP	4,14	31 déc. 2041	550	498	595	Hydro One Inc.	6,93	1 <sup>er</sup> juin 2032	2 953	3 371	4 494
Ford Credit Canada Limited	1,15	15 juin 2024	1 482	1 407	1 482	Hydro One Inc.	5,36	20 mai 2036	3 196	3 259	4 154
Foresters Life Insurance Company	2,89	15 oct. 2035	1 422	1 155	1 422	Hydro One Inc.	6,59	22 avril 2043	560	659	878
Fortified Trust	2,56	23 mars 2024	4 000	3 997	3 997	Hydro One Inc.	3,91	23 févr. 2046	1 850	1 541	1 643
Fortified Trust	1,96	23 oct. 2026	1 600	1 594	1 594	Hydro One Inc.	3,63	25 juin 2049	3 317	2 625	3 567
FortisAlberta Inc.	5,40	21 avril 2036	4 544	4 651	5 946	Hydro One Inc.	2,71	28 févr. 2050	1 000	653	890
FortisAlberta Inc.	5,37	30 oct. 2039	6 030	6 129	8 137	Hydro One Inc.	3,64	5 avril 2050	1 105	874	984
FortisBC Energy Inc.	5,90	26 févr. 2035	689	735	964	Hydro-Québec	0,00	16 janv. 2027	840	757	757
FortisBC Energy Inc.	6,00	2 oct. 2037	2 125	2 304	2 966	Hydro-Québec	2,00	1 <sup>er</sup> sept. 2028	4 538	4 098	4 241
FortisBC Energy Inc.	3,85	7 déc. 2048	1 824	1 503	2 128	Hydro-Québec	6,00	15 août 2031	1 750	2 002	2 563
Énergir inc.	7,05	30 oct. 2030	2 500	2 830	3 404	Hyundai Capital Canada, Inc.	2,01	12 mai 2026	4 427	4 043	4 379
						Hyundai Capital Canada, Inc.	3,20	16 févr. 2027	3 570	3 209	3 541

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>De sociétés – 31,3 % (suite)</b>						<b>De sociétés – 31,3 % (suite)</b>					
iA Société financière inc.	6,61	30 juin 2082	638	611	638	MCAP Commercial LP	3,38	26 nov. 2027	1 312	1 145	1 312
IA Groupe Financier	2,40	21 févr. 2030	1 269	1 177	1 270	Melancthon Wolfe Wind LP	3,83	31 déc. 2028	334	317	357
Société financière IGM Inc.	3,44	26 janv. 2027	1 000	1 046	1 046	Metro Inc.	4,27	4 déc. 2047	1 610	1 315	1 981
Société financière IGM Inc.	4,56	25 janv. 2047	2 095	1 819	2 368	Metropolitan Life Insurance Company	3,39	9 avril 2030	12 360	10 937	12 919
Intact Corporation financière	2,85	7 juin 2027	1 000	1 032	1 032	Morgan Stanley	1,78	4 août 2027	2 575	2 248	2 575
Intact Corporation financière	2,18	18 mai 2028	150	149	149	Nalcor Energy	3,38	1 <sup>er</sup> juin 2057	222	188	227
Inter Pipeline Ltd.	2,61	13 sept. 2023	5 254	5 125	5 231	National Australia Bank	3,52	12 juin 2030	1 721	1 609	1 721
Inter Pipeline Ltd.	3,48	16 déc. 2026	5 239	4 807	5 427	Banque Nationale du Canada	2,98	4 mars 2024	1 950	1 894	2 001
Inter Pipeline Ltd.	3,98	25 nov. 2031	8 591	7 297	8 532	Banque Nationale du Canada	1,57	18 août 2026	4 479	4 049	4 284
Inter Pipeline Ltd.	5,85	18 mai 2032	5 993	5 822	5 985	Banque Nationale du Canada	3,18	1 <sup>er</sup> févr. 2028	7 320	7 348	7 382
Inter Pipeline Ltd.	4,64	30 mai 2044	1 074	812	1 146	Banque Nationale du Canada	5,43	16 août 2032	3 344	3 259	3 344
Inter Pipeline Ltd.	5,09	27 nov. 2051	604	474	604	NAV Canada	0,56	9 févr. 2024	7 000	6 739	6 912
Groupe Investors Inc.	0,00	9 nov. 2022	1 043	964	964	North West Redwater Partnership	3,20	24 avril 2026	1 250	1 278	1 278
Groupe Investors Inc.	6,65	13 déc. 2027	2 377	2 523	3 014	North West Redwater Partnership	4,25	1 <sup>er</sup> juin 2029	9 826	9 420	10 979
Groupe Investors Inc.	7,45	9 mai 2031	499	564	664	North West Redwater Partnership	2,80	1 <sup>er</sup> juin 2031	4 890	4 114	4 143
Groupe Investors Inc.	7,00	31 déc. 2032	402	447	569	North West Redwater Partnership	4,15	1 <sup>er</sup> juin 2033	1 292	1 176	1 452
Groupe Investors Inc.	7,11	7 mars 2033	429	481	593	North West Redwater Partnership	4,35	10 janv. 2039	4 719	4 130	5 018
John Deere Financial Inc.	1,34	8 sept. 2027	800	762	762	North West Redwater Partnership	3,70	23 févr. 2043	4 360	3 400	4 343
JPMorgan Chase & Co.	1,90	5 mars 2028	4 256	3 699	4 265	North West Redwater Partnership	4,05	22 juill. 2044	1 008	823	1 149
Keyera Corp.	5,02	28 mars 2032	660	614	656	North West Redwater Partnership	3,75	1 <sup>er</sup> juin 2051	2 416	1 826	2 387
Kingston Solar LP	3,57	31 juill. 2035	111	100	118	Nova Scotia Power Inc.	5,61	15 juin 2040	310	316	453
Banque Laurentienne du Canada	1,15	3 juin 2024	997	931	997	Omers Realty Corporation	3,33	12 nov. 2024	2 100	2 031	2 036
Banque Laurentienne du Canada	1,95	17 mars 2025	1 709	1 570	1 707	Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario	0,00	11 avril 2024	1 000	975	975
Banque Laurentienne du Canada	4,60	2 sept. 2025	1 825	1 775	1 826	Ontario Hydro	0,00	11 avril 2026	1 000	918	918
Liberty Utilities Canada LP	3,32	14 févr. 2050	4 793	3 309	4 802	Ontario Hydro	0,00	11 avril 2027	850	765	765
Les Compagnies Loblaw Limitée	3,92	10 juin 2024	6 519	6 443	6 840	Ontario Hydro	0,00	11 avril 2028	500	439	439
Les Compagnies Loblaw Limitée	4,49	11 déc. 2028	1 110	1 080	1 302	Ontario Power Generation Inc.	1,17	22 avril 2026	1 500	1 428	1 428
Les Compagnies Loblaw Limitée	6,50	22 janv. 2029	5 793	6 149	7 274	Ontario Power Generation Inc.	2,98	13 sept. 2029	5 500	4 921	5 864
Les Compagnies Loblaw Limitée	6,54	17 févr. 2033	1 389	1 474	1 940	Ontario Power Generation Inc.	3,22	8 avril 2030	7 900	7 090	8 519
Les Compagnies Loblaw Limitée	6,15	29 janv. 2035	1 726	1 783	2 280	Pembina Pipeline Corporation	2,56	1 <sup>er</sup> juin 2023	1 000	1 032	1 032
Les Compagnies Loblaw Limitée	5,90	18 janv. 2036	3 169	3 208	4 013	Pembina Pipeline Corporation	3,71	11 août 2026	2 149	2 027	2 301
Les Compagnies Loblaw Limitée	5,34	13 sept. 2052	1 436	1 375	1 436	Pembina Pipeline Corporation	4,24	15 juin 2027	600	642	642
Lower Mattagami Energy Limited	4,85	31 oct. 2033	2 830	2 827	2 830	Pembina Pipeline Corporation	3,31	1 <sup>er</sup> févr. 2030	7 155	6 221	7 113
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	3,18	22 nov. 2027	800	813	813	Pembina Pipeline Corporation	4,75	30 avril 2043	896	733	814
Banque Manuvie du Canada	1,50	25 juin 2025	1 632	1 485	1 622						
Banque Manuvie du Canada	1,54	14 sept. 2026	6 697	5 853	6 334						
Banque Manuvie du Canada	2,86	16 févr. 2027	1 583	1 441	1 583						
Banque Manuvie du Canada	7,12	19 juin 2082	1 229	1 199	1 229						
Société Financière Manuvie	2,24	12 mai 2030	6 171	5 669	6 151						
Société Financière Manuvie	2,82	13 mai 2035	2 201	1 810	2 244						
Société Financière Manuvie	5,06	15 déc. 2041	2 577	2 353	3 123						
MCAP Commercial LP	3,74	25 août 2025	611	570	611						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>De sociétés – 31,3 % (suite)</b>						<b>De sociétés – 31,3 % (suite)</b>					
Pembina Pipeline Corporation	4,81	25 mars 2044	1 013	832	1 101	Banque Royale du Canada	2,09	30 juin 2030	1 349	1 226	1 349
Pembina Pipeline Corporation	4,74	21 janv. 2047	1 855	1 490	2 203	Banque Royale du Canada	2,94	3 mai 2032	1 453	1 284	1 453
Pembina Pipeline Corporation	4,54	3 avril 2049	961	741	775	Shaw Communications Inc.	3,80	2 nov. 2023	2 100	2 066	2 067
Pembina Pipeline Corporation	4,67	28 mai 2050	4 454	3 495	4 338	Shaw Communications Inc.	3,30	10 déc. 2029	1 637	1 418	1 660
Penske Truck Leasing Canada	2,85	7 déc. 2022	2 000	2 070	2 070	Shaw Communications Inc.	2,90	9 déc. 2030	790	648	789
Penske Truck Leasing Canada	2,70	30 sept. 2024	1 000	991	991	Shaw Communications Inc.	6,75	9 nov. 2039	1 405	1 454	1 811
Plenary Health Hamilton LP	5,80	31 mai 2043	349	359	473	Sienna Senior Living Inc.	2,82	31 mars 2027	567	500	567
Plenary Properties LTAP LP	6,29	31 janv. 2044	177	192	237	SmartCentres Real Estate Investment Trust	1,74	16 déc. 2025	1 838	1 618	1 812
Power Corporation du Canada	8,57	22 avril 2039	3 357	4 367	5 560	SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,44	28 août 2026	2 130	1 949	2 188
Corporation Financière Power	6,90	11 mars 2033	443	489	599	SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,19	11 juin 2027	5 084	4 529	5 194
Real Estate Asset Liquidity Trust	2,38	12 déc. 2028	764	519	675	SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,53	20 déc. 2029	2 085	1 774	2 084
Real Estate Asset Liquidity Trust	2,87	12 janv. 2030	760	645	760	Investment Trust	2,15	17 sept. 2025	322	291	322
Reliance LP	3,84	15 mars 2025	470	450	502	La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie	6,30	15 mai 2028	150	184	184
Reliance LP	2,68	1 <sup>er</sup> déc. 2027	1 092	947	1 100	La Financière Sun Life inc.	2,58	10 mai 2032	5 507	4 847	5 568
Reliance LP	2,67	1 <sup>er</sup> août 2028	1 455	1 242	1 454	La Financière Sun Life inc.	2,80	21 nov. 2033	9 438	8 075	9 373
Fonds de placement immobilier RioCan	3,73	18 avril 2023	200	208	208	La Financière Sun Life inc.	4,78	10 août 2034	1 916	1 823	1 916
Fonds de placement immobilier RioCan	3,21	29 sept. 2023	2 100	2 056	2 057	La Financière Sun Life inc.	2,06	1 <sup>er</sup> oct. 2035	1 455	1 117	1 454
Fonds de placement immobilier RioCan	3,29	12 févr. 2024	960	930	982	La Financière Sun Life inc.	5,40	29 mai 2042	1 261	1 191	1 465
Fonds de placement immobilier RioCan	2,83	8 nov. 2028	1 305	1 095	1 305	Suncor Énergie Inc.	3,95	4 mars 2051	4 362	3 183	4 212
Rogers Communications Inc.	3,65	31 mars 2027	4 101	3 919	4 325	Sysco Canada, Inc.	3,65	25 avril 2025	375	361	379
Rogers Communications Inc.	3,25	1 <sup>er</sup> mai 2029	750	660	675	Telus Corporation	2,75	8 juill. 2026	1 003	921	1 011
Rogers Communications Inc.	4,25	15 avril 2032	5 470	2 465	2 704	Telus Corporation	3,63	1 <sup>er</sup> mars 2028	6 255	5 787	6 601
Rogers Communications Inc.	6,68	4 nov. 2039	716	742	859	Telus Corporation	3,30	2 mai 2029	4 366	3 889	4 483
Rogers Communications Inc.	6,11	25 août 2040	1 957	1 913	2 472	Telus Corporation	4,40	1 <sup>er</sup> avril 2043	1 000	808	1 065
Rogers Communications Inc.	6,56	22 mars 2041	2 058	2 107	2 733	Telus Corporation	4,40	29 janv. 2046	2 337	1 861	2 854
Banque Royale du Canada	3,30	26 sept. 2023	2 100	2 065	2 066	Telus Corporation	4,70	6 mars 2048	8 798	7 300	9 512
Banque Royale du Canada	2,35	2 juill. 2024	2 300	2 200	2 334	Telus Corporation	3,95	16 févr. 2050	3 141	2 285	3 350
Banque Royale du Canada	2,61	1 <sup>er</sup> nov. 2024	1 175	1 118	1 204	Telus Corporation	5,65	13 sept. 2052	1 410	1 342	1 405
Banque Royale du Canada	1,94	1 <sup>er</sup> mai 2025	6 463	6 062	6 299	Thomson Reuters Corporation	2,24	14 mai 2025	2 882	2 782	2 870
Banque Royale du Canada	1,59	4 mai 2026	4 005	3 549	3 598	Groupe TMX limitée	4,46	3 oct. 2023	2 100	2 088	2 091
Banque Royale du Canada	5,24	2 nov. 2026	2 200	2 200	2 200	Groupe TMX limitée	2,02	12 févr. 2031	5 000	3 975	4 793
Banque Royale du Canada	2,33	28 janv. 2027	21 293	19 089	20 798	La Banque Toronto-Dominion	2,85	8 mars 2024	11 642	11 294	11 723
Banque Royale du Canada	1,83	31 juill. 2028	13 400	11 198	12 921	La Banque Toronto-Dominion	2,50	2 déc. 2024	3 340	3 165	3 202
Banque Royale du Canada	2,74	25 juill. 2029	13 977	13 287	13 822	La Banque Toronto-Dominion	1,94	13 mars 2025	9 240	8 581	9 124
Banque Royale du Canada	2,88	23 déc. 2029	5 490	5 171	5 553	La Banque Toronto-Dominion	2,67	9 sept. 2025	4 075	3 805	3 826
						La Banque Toronto-Dominion	1,13	9 déc. 2025	10 740	9 500	9 973
						La Banque Toronto-Dominion	2,26	7 janv. 2027	3 221	2 867	3 135
						La Banque Toronto-Dominion	4,21	1 <sup>er</sup> juin 2027	5 800	5 571	5 735
						La Banque Toronto-Dominion	5,38	21 oct. 2027	3 355	3 374	3 342

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>					
<b>De sociétés – 31,3 % (suite)</b>					
La Banque Toronto-Dominion	1,89	8 mars 2028	4 500	3 884	4 469
La Banque Toronto-Dominion	3,22	25 juill. 2029	8 903	8 532	8 682
La Banque Toronto-Dominion	3,11	22 avril 2030	2 424	2 274	2 427
La Banque Toronto-Dominion	4,86	4 mars 2031	6 051	5 870	6 515
La Banque Toronto-Dominion	3,06	26 janv. 2032	2 087	1 868	2 125
La Banque Toronto-Dominion	7,28	31 oct. 2082	971	955	971
Toronto Hydro Corporation	3,49	28 févr. 2048	288	226	313
Toyota Crédit Canada Inc.	3,04	12 juill. 2023	2 000	1 980	1 980
Toyota Crédit Canada Inc.	2,31	23 oct. 2024	2 937	2 783	2 934
Toyota Crédit Canada Inc.	2,11	26 févr. 2025	3 000	2 958	2 958
TransCanada PipeLines Limited	3,69	19 juill. 2023	4 924	4 916	5 165
TransCanada PipeLines Limited	3,30	17 juill. 2025	1 500	1 537	1 537
TransCanada PipeLines Limited	3,80	5 avril 2027	12 686	11 938	12 966
TransCanada PipeLines Limited	3,39	15 mars 2028	3 962	3 673	4 188
TransCanada PipeLines Limited	3,00	18 sept. 2029	12 530	10 872	12 880
TransCanada PipeLines Limited	6,50	9 déc. 2030	512	523	665
TransCanada PipeLines Limited	5,33	12 mai 2032	1 038	1 020	1 038
TransCanada PipeLines Limited	4,55	15 nov. 2041	19 968	16 400	21 813
TransCanada PipeLines Limited	4,35	6 juin 2046	2 275	1 773	2 345
TransCanada PipeLines Limited	4,33	16 sept. 2047	1 800	1 390	1 462
TransCanada PipeLines Limited	5,92	12 mai 2052	216	210	216
TransCanada Trust	4,65	18 mai 2077	3 196	2 847	3 120
Union Gas Limited	5,20	23 juill. 2040	4 679	4 640	6 235
Union Gas Limited	4,20	2 juin 2044	1 837	1 585	2 206
Ventas Canada Finance Limited	2,80	12 avril 2024	4 510	4 382	4 516
Ventas Canada Finance Limited	3,30	1 <sup>er</sup> déc. 2031	1 866	1 511	1 860
Verizon Communications Inc.	2,50	16 mai 2030	6 215	5 143	6 116
VW Credit Canada Inc.	1,20	25 sept. 2023	2 000	1 944	1 944
VW Credit Canada Inc.	2,85	26 sept. 2024	2 500	2 459	2 459
VW Credit Canada Inc.	1,50	23 sept. 2025	8 518	7 620	8 489
Wells Fargo & Company	3,18	8 févr. 2024	4 290	4 169	4 400

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>					
<b>De sociétés – 31,3 % (suite)</b>					
Wells Fargo & Company	4,17	28 avril 2026	397	384	397
Wells Fargo & Company	2,57	1 <sup>er</sup> mai 2026	7 346	6 828	7 335
Wells Fargo & Company	2,98	19 mai 2026	10 955	10 100	11 179
Wells Fargo & Company	2,49	18 févr. 2027	15 363	13 617	15 188
Westcoast Energy Inc.	3,43	12 sept. 2024	1 500	1 515	1 515
				1 287 765	1 454 719
<b>Total des placements à revenu fixe – 63,9 %</b>				<b>2 624 772</b>	<b>2 955 374</b>
<b>Titre</b>			<b>Nombre de titres</b>	<b>Juste valeur (\$)</b>	<b>Coût moyen (\$)</b>
<b>Actions – 2 %</b>					
Banque de Montréal			3 158 850	82 130	67 224
				82 130	67 224
<b>Fonds négociés en bourse – 32,3 %</b>					
FINB BMO MSCI EAFE			6 332 980	108 421	114 592
FINB BMO MSCI marchés émergents			3 097 110	52 496	63 252
FINB BMO S&P 500			5 390 949	311 419	245 491
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF			3 249 083	71 805	90 743
iShares Core S&P 500 Index ETF			4 328 720	133 805	137 292
iShares Core S&P U.S. ETF			8 364 701	329 653	223 720
iShares Global Infrastructure Index ETF			1 987 356	67 592	54 235
iShares Global Real Estate Index ETF			2 282 298	60 231	71 527
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF			6 467 084	183 489	196 857
Vanguard FTSE Emerging Markets All Cap Index ETF			355 897	10 342	13 630
				1 329 253	1 211 339
<b>Total des actions – 34,3 %</b>				<b>1 411 383</b>	<b>1 278 563</b>
<b>Total des placements – 98,2 %</b>				<b>4 036 155</b>	<b>4 233 937</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie – 1,8 %</b>				<b>73 256</b>	<b>73 256</b>
<b>Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %</b>				<b>4 109 411</b>	<b>4 307 193</b>
<b>Répartition des placements (note 4)</b>					
<b>Droits au remboursement des frais de souscription (annexes I et II)</b>					
				178 863	213 283
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (annexes I et II)</b>					
				1 961	1 961
<b>Total du fonds de placement</b>				<b>4 290 235</b>	<b>4 522 437</b>
<b>Représenté par :</b>					
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>				75 217	
<b>Placements, à la juste valeur</b>				4 215 018	
				<b>4 290 235</b>	

# Tableau complémentaire II – Dépôts des souscripteurs et revenu cumulé

Aux 31 octobre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau suivant présente le sommaire des parts, des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé du Régime Avantage CST par année d'admissibilité.

Année d'admissibilité	Nbre de parts à l'ouverture	Rentrées de parts <sup>1</sup>	Sorties de parts <sup>2</sup>	Nbre de parts à la clôture	Dépôts des souscripteurs	Revenu cumulé <sup>3</sup>
2021 et avant 2021	596 945	3 703	110 757	489 892	128 935	169 579
2022	189 379	4 650	14 896	179 133	115 733	58 982
2023	186 745	628	5 579	181 794	233 835	67 442
2024	191 516	508	1 532	190 492	283 113	73 369
2025	182 768	479	1 506	181 741	258 298	60 130
2026	176 733	784	1 915	175 602	229 867	46 337
2027	167 576	1 173	1 950	166 799	205 080	36 662
2028	160 197	1 363	2 126	159 434	176 118	26 890
2029	154 699	1 639	2 862	153 446	155 773	19 343
2030	155 140	2 220	3 567	153 823	138 735	13 754
2031	141 071	2 669	3 591	140 149	115 661	8 269
2032	136 890	2 893	4 231	135 552	93 744	4 023
2033	117 193	3 458	4 083	116 568	77 652	994
2034	135 844	4 471	5 340	134 975	62 064	(1 086)
2035	125 430	5 471	5 814	125 087	45 245	(2 032)
2036 et après	459 987	204 614	31 121	633 479	68 726	(4 942)
<b>TOTAL</b>	<b>3 278 113</b>	<b>240 723</b>	<b>200 870</b>	<b>3 317 966</b>	<b>2 388 579 \$</b>	<b>577 714 \$</b>

1. Les rentrées de parts comprennent les nouvelles parts, les parts supplémentaires et les parts transférées au Régime.

2. Les sorties de parts comprennent les parts résiliées, les parts transférées du Régime et les parts liées aux paiements d'aide aux études.

3. Le revenu cumulé représente à la fois le revenu attribué aux comptes des souscripteurs et le revenu détenu pour le versement futur de paiements d'aide aux études.

La variation des dépôts des souscripteurs est la suivante :

	2022	2021
Paiements des souscripteurs <sup>1</sup>	274 590 \$	277 089 \$
Transferts de capital interrégimes	(76 015)	(55 349)
Frais de tenue de compte	(2 911)	(2 974)
Remboursement du capital	(236 310)	(179 524)
(Diminution) augmentation nette des dépôts des souscripteurs	(40 646)	39 242
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>2 429 225</b>	<b>2 389 983</b>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>2 388 579 \$</b>	<b>2 429 225 \$</b>

1. Déduction faite des frais de souscription perçus de 38 119 \$ (2021 – 35 584 \$).

# Tableau complémentaire III – Paiements d'aide aux études

Pour les exercices clos les 31 octobre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Les tableaux suivants présentent le montant total en dollars des paiements par exercice, ainsi que le nombre de parts admissibles payées et le montant des paiements d'aide aux études par année d'admissibilité.

<b>Paiements d'aide aux études</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Paiements d'aide aux études</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Paiements pour l'année considérée	<b>59 231 \$</b>	47 032 \$	Non discrétionnaires	<b>101 183 \$</b>	71 698 \$
Paiements différés	<b>41 403</b>	24 318			
Paiements anticipés	<b>549</b>	348			
	<b>101 183 \$</b>	71 698 \$			

	<b>Nombre de parts liées aux paiements d'aide aux études</b>				<b>Montant des paiements d'aide aux études par part</b>			
	<b>Année d'admissibilité</b>				<b>Année d'admissibilité</b>			
	<b>2022</b>	2021	2020	2019	<b>2022</b>	2021	2020	2019
Premier	<b>80 878,3</b>	172 694,9	179 511,8	166 900,9	<b>179 \$</b>	192	177	141
Deuxième		<b>81 139,2</b>	116 614,5	117 591,9		<b>205 \$</b>	200	196
Troisième			<b>71 190,6</b>	100 413,5			<b>208 \$</b>	215
Quatrième				<b>58 390,2</b>				<b>228 \$</b>

# Notes annexes

Aux 31 octobre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

## Note 1. Nature des activités

Le Régime Avantage CST de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime ») est un régime d'épargne-études collectif qui a été établi le 1<sup>er</sup> mai 2001. L'objectif du Régime est d'aider les parents et d'autres particuliers à épargner en prévision des études postsecondaires d'enfants. Le Régime est géré et distribué par Épargne C.S.T. inc. (« Épargne CST »), auparavant Consultants C.S.T. inc., une filiale entièrement détenue par la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). Les bureaux du Régime sont situés au 1600-2235 Sheppard Avenue East, Toronto (Ontario), Canada.

Le souscripteur effectue des paiements dans un compte que le fiduciaire du Régime conserve au nom du bénéficiaire. Des frais de souscription et des frais de tenue de compte sont déduits des cotisations versées par le souscripteur. Le capital cumulé pendant la durée de la convention du régime d'épargne-études (la « convention ») est remboursé au souscripteur :

- i) au moment où la convention vient à échéance et que le bénéficiaire est devenu un étudiant admissible à recevoir le premier paiement d'aide aux études (« PAE »);
- ii) au moment où la convention vient à échéance et que le bénéficiaire n'est pas encore devenu un étudiant admissible, auquel cas le bénéficiaire renoncera à toutes les subventions gouvernementales (comme il est décrit ci-dessous); ou
- iii) au moment de la résiliation de la convention.

Le revenu de placement réalisé sur le solde du capital des souscripteurs sert au versement des PAE à des étudiants admissibles. Un bénéficiaire est réputé être un étudiant admissible à la réception d'une preuve de l'admission de cet étudiant à un programme d'études admissible suivi dans un établissement admissible.

Les bénéficiaires peuvent avoir droit à un certain nombre de subventions gouvernementales incluant le Programme de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (la « SCEE »), le Bon d'études canadien (le « BEC »), l'incitatif québécois à l'épargne-études (l'« IQEE ») et la Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique (« BCTESG ») (collectivement, les « subventions gouvernementales »).

Le Régime reçoit les subventions gouvernementales, qui sont créditées directement aux conventions, et il investit ces fonds conformément aux politiques de placement du Régime. Les subventions gouvernementales ainsi que le revenu de placement réalisé sur celles-ci sont versés aux étudiants admissibles avec leurs PAE.

Les conventions sont enregistrées auprès des autorités gouvernementales compétentes, dans la mesure où tous les renseignements requis ont été fournis; après leur enregistrement, elles sont régies par les règlements sur les régimes enregistrés d'épargne-études (les « REEE ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Selon la législation fiscale actuelle, le revenu crédité sur le capital d'un souscripteur ne constitue pas un revenu imposable pour celui-ci, sauf s'il est retiré à titre de paiement de revenu cumulé,

sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les dépôts ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu et ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés au souscripteur. Les paiements versés à un bénéficiaire, y compris les PAE, les subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci, constituent un revenu imposable pour ce bénéficiaire dans l'année du versement.

## Note 2. Principales méthodes comptables

### a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Fondation le 14 décembre 2022.

### b) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

### c) Instruments financiers

Le Régime comptabilise ses actifs et ses passifs financiers lorsqu'il devient partie à un contrat. Le Régime classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des passifs financiers en fonction du modèle économique suivi pour la gestion de ces actifs financiers et de ces passifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers et des passifs financiers.

Les actifs financiers et les passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur, et les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les variations ultérieures de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées au poste Variation des profits (pertes) latents dans les états du résultat global. Lorsqu'un actif financier ou un passif financier classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est vendu, l'écart entre le produit de la vente et la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale du titre est comptabilisé dans le poste Profits (pertes) réalisés à la vente de placements dans les états du résultat global.

Les actifs financiers et les passifs financiers qui sont détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers et les passifs financiers évalués au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée de tout coût additionnel directement attribuable à l'acquisition ou à l'émission. Les actifs financiers au coût amorti sont présentés déduction faite de la correction de valeur pour perte de valeur. Les produits d'intérêts, y compris l'amortissement des surcotes et des décotes sur les titres évalués au coût amorti, sont comptabilisés dans les produits d'intérêts. Les gains ou les pertes de valeur

# Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

## Note 2. Principales méthodes comptables (suite)

### c) Instruments financiers (suite)

comptabilisés à l'égard des titres au coût amorti sont comptabilisés dans les états du résultat global. Lorsqu'un instrument de créance évalué au coût amorti est vendu, l'écart entre le produit de la vente et le coût amorti du titre au moment de la vente est comptabilisé dans le poste Profits (pertes) réalisés à la vente de placements dans les états du résultat global.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris tous les coûts de transaction et autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette à la comptabilisation initiale.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures sera déterminée en fonction du classement de l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers du Régime sont classés comme suit :

Actif financier ou passif financier	Classement
Placements, à la juste valeur	À la juste valeur par le biais du résultat net <sup>i)</sup>
Placements, au coût amorti	Au coût amorti <sup>ii)</sup>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti <sup>ii)</sup>
Produits à recevoir et autres débiteurs	Au coût amorti <sup>ii)</sup>
Débiteurs pour les titres vendus	Au coût amorti <sup>ii)</sup>
Créditeurs et charges à payer	Au coût amorti <sup>iii)</sup>
Créditeurs pour les titres achetés	Au coût amorti <sup>iii)</sup>

<sup>i)</sup> Les actifs financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont acquis principalement à des fins de transaction.

<sup>ii)</sup> Les actifs financiers classés au coût amorti, y compris les instruments de créance et les actifs financiers non dérivés, sont détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et au moment de l'acquisition ne sont pas acquis principalement à des fins de transaction. Après la comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

<sup>iii)</sup> Les passifs financiers classés au coût amorti rassemblent les passifs qui ne constituent pas des passifs dérivés et qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La dépréciation repose sur les pertes de crédit attendues pour les titres de placement, qui sont déterminées selon les divers résultats possibles en prenant en compte toutes les informations raisonnables et justifiables disponibles, dont les notations de crédit internes et externes, l'historique de pertes enregistrées et les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs.

### d) Évaluation des placements

Les placements incluent les montants des placements à la juste valeur et au coût amorti.

Les placements à la juste valeur incluent les types de titres suivants : les obligations, les titres du marché monétaire, les actions, les fonds négociés en bourse (les « FNB ») et les fonds communs.

La juste valeur des titres à revenu fixe qui ne sont pas négociés sur le marché est évaluée soit à l'aide du cours acheteur moyen de plusieurs courtiers, soit au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels aux taux courants du marché. Les intérêts courus à la date de clôture sont inclus au poste Produits à recevoir et autres débiteurs des états de la situation financière.

La juste valeur des titres négociés sur un marché actif est évaluée en fonction du cours acheteur à la date de clôture.

Les placements dans des fonds communs utilisés en vue du paiement des droits au remboursement des frais de souscription (les « droits au RFS ») dont il est question à la note 8 sont évalués aux valeurs liquidatives des fonds communs à la date d'évaluation, étant donné que celles-ci représentent la valeur que le Régime pourrait recevoir à la suite du rachat des parts qu'il détient dans les fonds communs.

La note 9 fournit d'autres indications à propos des évaluations de la juste valeur.

### e) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les intérêts correspondent aux intérêts au taux nominal reçus par le Régime et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Régime n'amortit pas les surcotes payées ou les décotes reçues à l'achat de titres à revenu fixe qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dividendes et les distributions sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement. Les profits (pertes) réalisés à la vente de placements et la variation des profits (pertes) latents sont calculés en se rapportant au coût moyen des placements connexes et sont constatés dans la période au cours de laquelle ces profits (pertes) surviennent.

### f) Dépôts des souscripteurs, frais de souscription et frais de tenue de compte

Les dépôts des souscripteurs comprennent les montants reçus de ces derniers, déduction faite des frais de souscription et des frais de tenue de compte. Ils excluent les montants futurs à recevoir en vertu des conventions en vigueur. Les frais de souscription sont déduits des dépôts des souscripteurs et sont perçus sur une période pouvant aller jusqu'à 32 mois à compter de la date du dépôt initial. Les frais de tenue de compte sont payés annuellement à la Fondation à même les dépôts de ces souscripteurs et sont comptabilisés sur la durée de l'exercice.

### g) Impôt sur le résultat

Le Régime est exonéré d'impôt sur le résultat en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

# Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

## Note 2. Principales méthodes comptables (suite)

### h) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les soldes déposés auprès de banques et les titres dont l'échéance se situe à 90 jours ou moins de la date de l'achat et incluent des dépôts à terme, des bons du Trésor et des acceptations bancaires.

### i) Change

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Régime sont le dollar canadien.

Au cours d'une période donnée, les achats et les ventes de placements libellés en devises et les dividendes et produits d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment des transactions. Les profits ou les pertes de change réalisés ou latents sur les placements sont inclus respectivement aux postes Profits (pertes) réalisés à la vente de placements et Variation des profits (pertes) latents des états du résultat global.

### j) Estimations et jugements comptables critiques

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction a recours à des estimations et à des jugements qui influent sur les montants comptabilisés et présentés dans les états financiers. Ces estimations et ces jugements ont une incidence directe sur l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés dans les états financiers. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

Les estimations, les hypothèses et les jugements qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs sont ceux qui sont utilisés pour l'évaluation des droits au RFS. D'autres renseignements sur l'évaluation des droits au RFS sont présentés à la note 8b).

## Note 3. Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant dont ont convenu les parties.

### a) Distribution et administration du Régime

La Fondation, qui parraine le Régime, a confié à Épargne CST, en qualité de courtier de régimes de bourses d'études et de gestionnaire de fonds d'investissement, la responsabilité de distribuer et d'administrer le Régime. Les conventions sont renouvelables annuellement le 1<sup>er</sup> novembre.

Les frais d'administration et frais de tenue de compte sont versés à la Fondation. Les frais d'administration sont des frais annuels de 0,5 % du total du capital, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur celles-ci, ainsi que des placements utilisés pour financer les droits au RFS (le « Fonds de RFS »).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, un montant de 26 338 \$ a été comptabilisé à titre de frais de tenue de compte et de frais d'administration (2021 – 27 685 \$). Les frais d'administration et les frais de tenue de compte inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2022 s'élevaient à 518 \$ (2021 – 847 \$).

Les frais de souscription sont versés par les souscripteurs et déduits de leurs cotisations. Conformément à la convention de distribution, la Fondation a convenu de verser une partie des frais de souscription perçus auprès des souscripteurs dans le Fonds de RFS chaque année afin de s'acquitter des paiements des droits au RFS à la date de leur échéance. Le solde des frais de souscription perçus est versé à Épargne CST à titre de rémunération pour la vente et la distribution de régimes d'épargne.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, un montant de 38 127 \$ a été versé à Épargne CST à même les frais de souscription perçus à titre de rémunération pour la vente et la distribution de régimes d'épargne (2021 – 35 230 \$). Les montants connexes inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2022 s'élevaient à 919 \$ (2021 – 928 \$).

Il revient à la Fondation de verser aux bénéficiaires du Régime les remboursements de frais de souscription promis. Toute insuffisance dans les actifs pour s'acquitter des paiements des droits au RFS sera financée par la Fondation (se reporter à la note 8).

### b) Paiements pour le financement du déficit du RFS versés par la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, la Fondation a versé des paiements pour le financement du déficit de 6 700 \$ (2021 – 8 200 \$) au Fonds de RFS (se reporter à la note 8b).

### c) Honoraires versés pour les services d'un comité d'examen indépendant

Le comité d'examen indépendant offre des services indépendants d'examen et de surveillance des conflits d'intérêts liés à la gestion des Régimes. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, le Régime a comptabilisé une charge de 48 \$ (2021 – 67 \$) pour les services du comité d'examen indépendant. Les honoraires du comité d'examen indépendant inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2022 s'élevaient à 6 \$ (2021 – néant).

### d) Honoraires versés pour superviser et encadrer les gestionnaires de portefeuille

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 750 \$ (2021 – 541 \$) facturé par Épargne CST au titre des charges engagées pour la supervision et l'encadrement des gestionnaires de portefeuille. Les Créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 226 \$ à payer à Épargne CST au 31 octobre 2022 (2021 – 117 \$) relativement à ces charges.

## Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

### Note 3. Transactions entre parties liées (suite)

#### e) Honoraires versés pour les services de gestion de placements fournis par Gestion d'actifs C.S.T. Inc.

Gestion d'actifs C.S.T. Inc. (« Gestion d'actifs C.S.T. »), une entité sous contrôle commun avec Épargne CST, gère une partie des comptes de placement du Régime. L'entente demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit résiliée à la suite d'un préavis de 30 jours. La juste valeur du total des placements gérés par Gestion d'actifs C.S.T. s'élevait à 512 869 \$ au 31 octobre 2022 (2021 – 527 522 \$).

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 660 \$ facturé par Gestion d'actifs C.S.T. au titre des charges engagées pour la prestation de ces services (2021 – 365 \$). Les créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 54 \$ à payer à Gestion d'actifs C.S.T. au 31 octobre 2022 relativement à ces charges (2021 – 226 \$).

### Note 4. Avoirs investis

Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille et dans les annexes I à III de ce tableau, qui sont expliquées ci-dessous.

Le capital reçu au titre des subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci sont investis avec le capital des souscripteurs et le revenu réalisé sur celui-ci. Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille.

Dans le cas des conventions achetées en vertu des prospectus datés d'avant le 2 octobre 2007, les placements utilisés pour financer les droits au RFS du Régime Avantage CST et du Régime d'épargne collectif sont gérés dans un Fonds de RFS distinct (se reporter à l'Annexe I du Tableau complémentaire I). Les avoirs et le revenu du Fonds de RFS sont attribués au Régime en fonction de sa quote-part des droits au RFS.

Dans le cas des conventions achetées en vertu des prospectus datés du 2 octobre 2007 ou d'une date ultérieure, les placements utilisés pour financer les droits au RFS en vertu de ces conventions sont gérés dans un Fonds de RFS distinct (se reporter à l'Annexe II du Tableau complémentaire I).

Dans le cas des conventions qui ont été transférées du Régime Avantage CST vers le Régime d'épargne familial ou le Régime d'épargne individuel, les placements utilisés pour financer les droits au RFS de ces conventions sont gérés dans un Fonds de RFS distinct (se reporter à l'Annexe III du Tableau complémentaire I).

Les restrictions relatives aux normes générales de placement incluses dans l'Instruction générale 15 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières ne s'appliquent pas à l'actif investi dans les Fonds de RFS.

### Note 5. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est constitué des composants de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires selon les états de la situation financière. Le Régime est dans l'obligation de rembourser les cotisations des souscripteurs à l'échéance des placements ou à la fin du régime, ainsi que de verser des PAE comprenant le revenu de placement, les subventions et le revenu tiré des subventions. Le Régime investit les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues dans des placements appropriés conformément aux objectifs de placement indiqués, tout en conservant des liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à l'égard des souscripteurs.

### Note 6. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal des activités, le Régime peut être exposé à une variété de risques découlant des instruments financiers. Les expositions du Régime à de tels risques sont concentrées dans ses avoirs investis et sont liées aux risques de marché (qui incluent le risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de change.

Le processus de gestion des risques du Régime inclut le suivi de la conformité conformément à la politique de placement du Régime. Le Régime gère les effets de ces risques financiers sur le rendement du portefeuille du Régime en engageant et en supervisant des gestionnaires de placement professionnels externes. Les gestionnaires de placement examinent régulièrement les positions du Régime et les événements survenus sur le marché, et gèrent le portefeuille de placement conformément à la politique et aux mandats de placement.

#### a) Risque de marché

##### i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque d'une variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des placements du Régime dans des instruments financiers portant intérêt résultant des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Il existe une relation inverse entre les variations des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des obligations. Ce risque est activement géré en utilisant la durée, l'analyse de la courbe des taux et la sélection de secteur et de crédit. Le risque lié aux variations des taux d'intérêt est réduit pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie en raison de leur nature à court terme.

# Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

## Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

### a) Risque de marché (suite)

#### i) Risque de taux d'intérêt (suite)

Les avoirs du Régime en titres de créance par échéance sont les suivants :

Titres de créance par date d'échéance	% du total du fonds de placement	
	31 oct. 2022	31 oct. 2021
Moins de 1 an	1 %	4 %
De 1 an à 3 ans	7 %	6 %
De 3 à 5 ans	8 %	6 %
Plus de 5 ans	48 %	51 %
<b>Total des titres de créance</b>	<b>64 %</b>	<b>67 %</b>

Au 31 octobre 2022, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement de 4 290 235 \$ (2021 – 4 977 773 \$), tel qu'il est indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille, aurait diminué d'environ 139 824 \$ (2021 – 193 859 \$). Si les taux d'intérêt en vigueur avaient diminué de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement aurait augmenté d'environ 157 053 \$ (2021 – 219 994 \$). Cette variation de 1 % présume un changement parallèle de la courbe des taux, alors que toutes les autres variables demeurent constantes. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

#### ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des fluctuations des cours du marché autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt. Les facteurs propres à un placement individuel, son émetteur ou d'autres facteurs ayant un effet sur tous les instruments négociés sur un marché ou sur un segment de marché ont une incidence sur ce risque. Les catégories d'actifs qui sont les plus touchées par ce risque sont les actions et les FNB du Régime, ainsi que les Fonds de RFS, qui représentent 36 % (2021 – 33 %) du total du fonds de placement au 31 octobre 2022. Le risque lié à la composante actions du Fonds de RFS est géré par la sélection des titres et par une gestion active de la part des gestionnaires externes dans les limites stipulées dans les politiques de placement approuvées et les mandats.

Au 31 octobre 2022, si les prix des actions et des indices sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient restées constantes, la juste valeur du total du fonds de placement indiquée dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille aurait augmenté ou diminué d'approximativement 15 288 \$

(2021 – 16 611 \$). Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

### b) Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à la capacité de l'émetteur de titres de créance d'effectuer des paiements d'intérêt et de rembourser le capital. Le portefeuille du Régime comprend principalement des obligations émises ou garanties par les gouvernements fédéral et provinciaux et des instruments de créance de sociétés assortis d'une notation minimale approuvée établie par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Régime a une concentration de placements dans des obligations émises et garanties par le gouvernement qui sont considérées comme des placements de haute qualité de crédit, ce qui atténue le risque de crédit.

L'exposition du Régime au risque de crédit est résumée ci-dessous :

Notation	31 octobre 2022		31 octobre 2021	
	% du total du fonds de placement	Montant	% du total du fonds de placement	Montant
AAA	11 %	468 183 \$	7 %	347 506 \$
AA/AA(élevée)/AA(faible)	27 %	1 165 982	29 %	1 438 147
A/A(élevée)/A(faible)	16 %	681 934	19 %	932 231
BBB	8 %	367 289	11 %	553 833
R-1	0 %	797	1 %	28 134
Non noté à court terme	2 %	77 236	0 %	15 812
<b>Total des titres de créance</b>	<b>64 %</b>	<b>2 761 421 \$</b>	<b>67 %</b>	<b>3 315 663 \$</b>

DBRS Morningstar a été la source principale pour l'obtention de notations. Les sources secondaires utilisées incluent Standard & Poor's Financial Services LLC et Moody's Investors Service, Inc.

### c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Régime ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. L'exposition du Régime au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les PAE aux bénéficiaires incluant les droits au RFS. Le Régime investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peuvent être facilement vendus. Le Régime conserve suffisamment de positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre aux exigences de liquidité en utilisant des modèles de prévisions de trésorerie qui reflètent la répartition des échéances des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé. Tous les autres passifs financiers sont à court terme et sont payables dans un délai de un an. La Fondation verse une partie des frais de souscription perçus auprès des souscripteurs dans le Fonds de RFS chaque année afin de rembourser les montants des droits au RFS à la date de leur échéance.

### d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de changements survenus dans les taux

# Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

## Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

### d) Risque de change (suite)

de change. Le Régime détient des fonds communs d'actions étrangères et des FNB qui représentent 33 % (2021 – 33 %) du total du fonds de placement. La juste valeur du total du fonds de placement du Régime augmenterait ou diminuerait d'environ 14 214 \$ (2021 – 15 718 \$) à la suite d'une dépréciation ou d'une appréciation de 1 % du taux de change du dollar canadien.

Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

## Note 7. Fonds général et dons versés par la Fondation

La Fiducie canadienne de bourses d'études des Régimes d'épargne collectifs (la « Fiducie des Régimes d'épargne collectifs ») est une fiducie légale qui inclut le Régime d'épargne collectif et le Régime Avantage CST (les « Régimes »). Les Régimes sont enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada à titre de régimes d'épargne-études. Le Fonds général est un compte distinct de la Fiducie des Régimes d'épargne collectifs qui obtient son revenu des sources suivantes :

- i) des produits réalisés sur le revenu cumulé des souscripteurs entre la date d'échéance des conventions et celle à laquelle les fonds sont versés à des étudiants admissibles sous la forme de PAE;
- ii) des produits réalisés sur le revenu auquel ont renoncé les souscripteurs qui ont résilié leur convention avant l'échéance;
- iii) du revenu non réclamé par les bénéficiaires avant la date d'expiration des conventions.

Selon l'acte de fiducie de la Fiducie des Régimes d'épargne collectifs, le Fonds général peut être utilisé pour financer les PAE pour des étudiants admissibles dans l'un ou l'autre des régimes de la Fiducie des Régimes d'épargne collectifs.

Les dons versés par la Fondation représentent un fonds commun discrétionnaire qui est partagé entre les Régimes. Ces fonds sont utilisés pour compléter les PAE lorsque le solde du Fonds général est épuisé. Le montant est réparti annuellement entre les Régimes, en fonction des paiements prévus pour chaque Régime.

Les encaissements et décaissements du Fonds général qui figurent dans les états financiers du Régime pour les exercices clos les 31 octobre 2022 et 2021 sont les suivants :

	2022	2021
<b>Encaissements</b>		
Revenu de placement net	– \$	3 002 \$
Transfert du Fonds commun de bourses d'études	406	–
<b>Décaissements</b>		
Perte nette de placement	(7 994)	–
Paievements d'aide aux études	(2 109)	(2 966)
Excédent des encaissements sur les décaissements	(9 697)	36
<b>Solde au début de l'exercice</b>	7 683	7 647
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	(2 014)\$	7 683 \$

Les encaissements et les décaissements au titre des dons versés par la Fondation qui figurent dans les états financiers du Régime pour les exercices clos les 31 octobre 2022 et 2021 sont les suivants :

	2022	2021
<b>Encaissements</b>		
Contributions reçues de la Fondation	– \$	– \$
<b>Décaissements</b>		
Paievements d'aide aux études	(715)	–
Excédent des encaissements sur les décaissements	(715)	–
<b>Solde au début de l'exercice</b>	715	715
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	– \$	715 \$

## Note 8. Remboursement des frais de souscription

### a) Droits au remboursement des frais de souscription

Le Régime rembourse les frais de souscription aux bénéficiaires admissibles (les « droits au RFS ») en quatre paiements durant la période de versement des paiements d'aide aux études. Le montant total remboursé pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 était de 26 015 \$ (2021 – 18 116 \$).

Au 31 octobre 2022, le montant des droits au RFS de 213 431 \$ (2021 – 199 737 \$), indiqué dans les états de la situation financière, représentait le coût moyen des placements du Régime dans le Fonds de RFS de 215 244 \$ (2021 – 201 671 \$), compte tenu des fonds devant être transférés aux (provenant des) placements directs du Régime de (2 328) \$ [2021 – (2 226) \$] pour les paiements du RFS faits aux bénéficiaires durant l'exercice, majoré des intérêts courus de 515 \$ (2021 – 292 \$). La juste valeur des placements dans le Fonds de RFS au 31 octobre 2022, compte tenu de ce qui précède, se chiffrait à 179 011 \$ (2021 – 216 681 \$). Le Fonds de RFS comprend des placements à la juste valeur de 178 863 \$ et de la

# Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

## Note 8. Remboursement des frais de souscription (suite)

### a) Droits au remboursement des frais de souscription (suite)

trésorerie et des équivalents de trésorerie de 1 961 \$, qui sont présentés dans les états de la situation financière. L'écart entre la valeur actualisée des droits au RFS et la juste valeur du Fonds de RFS n'est pas comptabilisé dans les états financiers du Régime.

#### i) Conventions achetées en vertu des prospectus datés d'avant le 2 octobre 2007

Le Régime verse des droits au RFS aux bénéficiaires à partir du Fonds de RFS, qui correspondent à 100 % des frais de souscription payés à l'égard de ces conventions.

Au 31 octobre 2022, le coût moyen et la juste valeur des placements du Régime dans le Fonds de RFS disponible en vue du paiement des droits au RFS se chiffraient à 97 361 \$ et à 83 341 \$ respectivement (2021 – 104 798 \$ et 110 921 \$, respectivement).

#### ii) Conventions achetées en vertu des prospectus portant la date du 2 octobre 2007 ou une date ultérieure

Le montant des droits au RFS pour ces conventions est égal à un remboursement de 50 % des frais de souscription payés. Tout surplus dans le Fonds de RFS sera calculé par la Fondation comme l'excédent, le cas échéant, de la valeur des actifs dans le Fonds de RFS sur l'évaluation des obligations de remboursement des frais de souscription calculée sur une base de 50 % des frais de souscription.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022, un montant de 3 904 \$ (2021 – 2 631 \$) a été déposé dans le Fonds de RFS à même les cotisations des souscripteurs, ce qui est équivalent à la valeur actualisée estimative des montants des droits au RFS prévus futurs de 100 \$ la part pour toutes les parts vendues au cours de la période. Le taux d'actualisation au 31 octobre 2020 de 5,5 % (31 octobre 2018 – 5,7 %) utilisé pour déterminer la valeur actualisée estimative était fondé sur les taux de rendement à long terme attendus pour le Fonds de RFS.

Au 31 octobre 2022, le coût moyen et la juste valeur des placements du Régime dans le Fonds de RFS disponible en vue du paiement des droits au RFS se chiffraient à 116 814 \$ et à 96 565 \$ respectivement (2021 – 94 880 \$ et 103 786 \$, respectivement).

#### iii) Transferts vers le Régime d'épargne familial et le Régime d'épargne individuel

Si la convention d'un souscripteur est transférée vers le Régime d'épargne familial ou le Régime d'épargne individuel, le souscripteur peut avoir droit à un remboursement partiel des frais de souscription payés au titre du Régime. Le pourcentage des frais de souscription à rembourser dépend de la période pendant laquelle la convention du souscripteur se rapportait au Régime et il se situe entre 0 % et 25 % du

total des frais de souscription payés. Le remboursement des frais de souscription (les « droits au RFS ») est versé aux bénéficiaires admissibles dans une proportion correspondant au montant du retrait des PAE. Le montant total remboursé pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 était de 2 285 \$ (2021 – 1 157 \$). Au 31 octobre 2022, le montant à payer à l'égard des frais de souscription s'établissait à 156 \$ pour le Régime d'épargne familial et à 2 \$ pour le Régime d'épargne individuel (2021 – 451 \$ et 5 \$, respectivement).

Au 31 octobre 2022, le coût moyen et la juste valeur des placements du Régime dans le Fonds de RFS partiel disponible en vue du paiement des droits au RFS partiel se chiffraient à 1 069 \$ et à 918 \$ respectivement (2021 – 1 975 \$ et 1 993 \$, respectivement).

### b) Évaluation des droits au remboursement des frais de souscription

Deux évaluations distinctes sont effectuées à l'égard des droits au RFS. En premier lieu, sur une base annuelle, une évaluation des droits au RFS est préparée en se fondant sur les meilleures estimations de la direction. Cette évaluation est utilisée pour estimer la situation de capitalisation courante des droits au RFS. La valeur actualisée des droits au RFS est déterminée en utilisant les taux de rendement des placements à long terme prévus et est fondée sur la politique de placement pour le Fonds de RFS, comme il est expliqué au paragraphe i) ci-dessous.

En deuxième lieu, une évaluation actuarielle est effectuée au minimum tous les deux ans afin de déterminer le caractère suffisant des actifs dans le Fonds de RFS et la pertinence de la politique de financement pour répondre aux exigences relatives aux droits au RFS dans les années à venir. Cette évaluation utilise les taux de rendement des placements à long terme prévus qui sont établis par la direction pour calculer la valeur actualisée des droits au RFS et pour projeter la croissance des actifs du Fonds de RFS afin de s'assurer que les droits au RFS futurs seront entièrement financés, tel qu'il est établi au paragraphe ii) ci-dessous.

#### i) Évaluation de la direction fondée sur ses meilleures estimations

Les hypothèses utilisées pour évaluer les droits au RFS illustrent la meilleure estimation de la direction des paiements futurs aux bénéficiaires et incluent des hypothèses à la fois économiques et non économiques. Les hypothèses non économiques incluent des considérations comme la résiliation de conventions avant l'échéance et la participation des étudiants admissibles dans l'encaissement des PAE. L'hypothèse économique principale est le taux d'actualisation, qui est fondé sur la politique de placement approuvée par le comité de placement de la Fondation. Étant donné que les conditions sous-jacentes varient au fil du temps, les hypothèses pourraient également changer, ce qui pourrait entraîner une variation significative de la valeur actualisée des droits au RFS.

## Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

**Note 8. Remboursement des frais de souscription (suite)****b) Évaluation des droits au remboursement des frais de souscription (suite)****A) Conventions achetées en vertu des prospectus datés d'avant le 2 octobre 2007**

La situation de capitalisation des droits au RFS était la suivante aux 31 octobre :

	2022	2021
Valeur actuelle des droits au RFS	<b>103 878 \$</b>	139 059 \$
Juste valeur du Fonds de RFS (note 8a, i)	<b>83 341</b>	110 921
Partie sous-capitalisée des droits au RFS	<b>20 537 \$</b>	28 138 \$

Le taux d'actualisation, qui est établi au taux d'investissement à long terme attendu du Fonds de RFS au 31 octobre 2022, était de 4,8 % (2021 – 4,4 %). Une diminution ou une augmentation de 1 % du taux d'actualisation utilisé augmenterait ou diminuerait la valeur actualisée des droits au RFS de 3 368 \$ ou de 3 141 \$, respectivement (2021 – 5 085 \$ ou 4 711 \$, respectivement).

**B) Conventions achetées en vertu des prospectus portant la date du 2 octobre 2007 ou une date ultérieure**

La situation de capitalisation des droits au RFS était la suivante aux 31 octobre :

	2022	2021
Valeur actuelle des droits au RFS	<b>94 531 \$</b>	92 288 \$
Juste valeur du Fonds de RFS (note 8a, ii)	<b>96 565</b>	103 786
Partie (surcapitalisée) sous-capitalisée des droits au RFS	<b>(2 034)\$</b>	(11 498)\$

Le taux d'actualisation, qui est établi au taux d'investissement à long terme attendu du Fonds de RFS au 31 octobre 2022, était de 5,8 % (2021 – 5,5 %). Une diminution ou une augmentation de 1 % du taux d'actualisation utilisé augmenterait ou diminuerait la valeur actualisée des droits au RFS de 8 937 \$ ou de 7 866 \$, respectivement (2021 – 9 330 \$ ou 8 174 \$, respectivement).

**C) Conventions achetées et transférées vers le Régime d'épargne familial ou le Régime d'épargne individuel**

La situation de capitalisation des droits au RFS partiel était la suivante aux 31 octobre :

	2022	2021
Valeur actualisée des droits au RFS partiel	<b>7 216 \$</b>	3 591 \$
Juste valeur du Fonds de RFS (note 8a, iii)	<b>1 069</b>	1 975
Partie sous-capitalisée des droits au RFS partiel	<b>6 147 \$</b>	1 616 \$

Le taux d'actualisation, qui est établi au taux de rendement à long terme prévu du Fonds de RFS au 31 octobre 2022, était de 4,8 % (2021 – aucune actualisation). Une diminution ou une augmentation de 1 % du taux d'actualisation utilisé augmenterait ou diminuerait la valeur actualisée des droits au RFS de 505 \$ ou de 447 \$, respectivement (2021 – 9 330 \$ ou 8 174 \$, respectivement).

**ii) Évaluation actuarielle**

Une évaluation actuarielle des droits au RFS du Régime a été effectuée en fonction des actifs et des obligations au 31 octobre 2020. Cette évaluation incluait des hypothèses à propos de la meilleure estimation de la direction relativement à la résiliation de conventions avant l'échéance et à la participation des étudiants admissibles dans l'encaissement de PAE. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée des droits au RFS était fondé sur le taux de rendement des placements à long terme prévu de 4,2 %, ce qui a résulté en une obligation non capitalisée de 43 500 \$ pour les conventions achetées en vertu des prospectus portant une date antérieure au 2 octobre 2007. Le taux d'actualisation utilisé pour les conventions achetées en vertu des prospectus portant une date ultérieure au 2 octobre 2007 était de 5,5 %, ce qui a résulté en un montant sous-capitalisé de 4 000 \$. Le taux d'actualisation utilisé pour les conventions achetées et transférées vers le Régime d'épargne familial ou le Régime d'épargne individuel était de 5,4 %, ce qui s'est traduit par un montant sous-capitalisé de 2 184 \$. La Fondation a la responsabilité de verser aux bénéficiaires du Régime un remboursement de frais de souscription promis. Des exigences de financement ont été établies par la Fondation pour s'assurer que les actifs sont suffisants pour répondre aux exigences futures de droits au RFS en utilisant les taux de rendement à long terme prévus, en se fondant sur la politique de placement approuvée par le comité de placement de la Fondation pour projeter la croissance de l'actif du Fonds de RFS. Toute insuffisance dans les actifs détenus pour s'acquitter du paiement des droits au RFS sera financée par la Fondation.

La prochaine évaluation actuarielle sera effectuée en 2023 et sera fondée sur les actifs et les obligations au 31 octobre 2022.

# Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

## Note 9. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir

Les justes valeurs estimatives utilisées aux fins de l'évaluation et des informations à fournir se rapprochent des montants qui seraient obtenus pour la vente d'un actif, ou payés pour le règlement d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché.

Le tableau suivant présente une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur pour chaque catégorie du classement des instruments financiers. Aux fins de l'évaluation, ils sont comptabilisés à la juste valeur si les conditions nécessaires à la séparation sont remplies.

### Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers au 31 octobre 2022

	Valeur comptable et juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		
Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net		Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	<b>Total de la valeur comptable</b>	<b>Total de la juste valeur</b>

#### Actifs financiers

Équivalents de trésorerie <sup>1</sup>	– \$	53 145 \$	53 145 \$	<b>53 145 \$</b>	<b>53 145 \$</b>
Placements	4 027 784	187 234	180 912	<b>4 215 018</b>	<b>4 208 696</b>
Autres actifs <sup>2</sup>	–	36 194	36 194	<b>36 194</b>	<b>36 194</b>

#### Passifs financiers

Autres passifs <sup>3</sup>	– \$	8 609 \$	8 609 \$	<b>8 609 \$</b>	<b>8 609 \$</b>
-----------------------------	------	----------	----------	-----------------	-----------------

### Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers au 31 octobre 2021

	Valeur comptable et juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		
Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net		Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	<b>Total de la valeur comptable</b>	<b>Total de la juste valeur</b>

#### Actifs financiers

Équivalents de trésorerie <sup>1</sup>	– \$	31 735 \$	31 735 \$	<b>31 735 \$</b>	<b>31 735 \$</b>
Placements	4 782 405	147 864	147 466	<b>4 930 269</b>	<b>4 929 871</b>
Autres actifs <sup>2</sup>	–	40 726	40 726	<b>40 726</b>	<b>40 726</b>

#### Passifs financiers

Autres passifs <sup>3</sup>	– \$	14 223 \$	14 223 \$	<b>14 223 \$</b>	<b>14 223 \$</b>
-----------------------------	------	-----------	-----------	------------------	------------------

- La trésorerie et les soldes bancaires de 22 072 \$ (2021 – 15 841 \$) ont été exclus.
- Les autres actifs se composent des débiteurs pour les titres vendus, des produits à recevoir et autres débiteurs et des subventions gouvernementales à recevoir.
- Les autres passifs se composent des créditeurs pour les titres achetés et des créditeurs et charges à payer.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels ont été classés les instruments financiers du Régime :

- Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les cours du marché.
- Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en utilisant des données d'entrée directement ou indirectement observables.
- Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués en utilisant des données d'entrée non observables (ce qui comprend l'utilisation d'hypothèses fondées sur la meilleure information disponible).

### Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2022

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	2 498 970 \$	– \$	<b>2 498 970 \$</b>
Titres de capitaux propres, FNB et fonds communs d'actions	1 528 814	–	–	<b>1 528 814</b>
<b>Total des placements, à la juste valeur</b>	<b>1 528 814 \$</b>	<b>2 498 970 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>4 027 784 \$</b>

### Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2021

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	3 114 288 \$	– \$	<b>3 114 288 \$</b>
Titres de capitaux propres, FNB et fonds communs d'actions	1 668 117	–	–	<b>1 668 117</b>
<b>Total des placements, à la juste valeur</b>	<b>1 668 117 \$</b>	<b>3 114 288 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>4 782 405 \$</b>

Au cours des exercices clos les 31 octobre 2022 et 2021, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux 1 ou 2.



# Droits au remboursement de frais de souscription (suite)

## Annexe I du Tableau complémentaire I

### Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

### Conventions achetées avant le 2 octobre 2007 (suite)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>					
<b>De sociétés – 43,2 % (suite)</b>					
Institut universitaire de technologie de l'Ontario	6,35	15 oct. 2034	946	1 020	1 004
WTH Car Rental ULC	2,78	22 juill. 2024	2 500	2 402	2 440
				37 067	42 089
<b>Total des placements à revenu fixe – 51,3 %</b>				<b>43 970</b>	<b>49 301</b>

Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Fonds commun d'actions – 46,4 %</b>			
Fonds d'actions mondiales CCL	2 195 735	39 739	48 829
<b>Total des actions – 46,4 %</b>		<b>39 739</b>	<b>48 829</b>
<b>Total des placements – 97,7 %</b>		<b>83 709</b>	<b>98 130</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie – 2,3 %</b>		<b>2 017</b>	<b>2 017</b>
<b>Total de l'actif du portefeuille – 100 %</b>		<b>85 726</b>	<b>100 147</b>

<b>Total de la répartition des placements</b>			
Régime d'épargne collectif <sup>1</sup>		2 329	2 732
Régime Avantage CST <sup>1</sup>		81 380	95 400
		<b>83 709</b>	<b>98 132</b>

<b>Répartition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
Régime d'épargne collectif <sup>1</sup>		56	56
Régime Avantage CST <sup>1</sup>		1 961	1 961
		<b>2 017</b>	<b>2 017</b>

1. Les actifs au titre des droits au remboursement des frais de souscription sont affectés au Régime d'épargne collectif et au Régime Avantage CST en fonction des évaluations actuarielles des droits au remboursement des frais de souscription.

# Droits au remboursement de frais de souscription

Annexe II du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

## Conventions achetées le 2 octobre 2007 ou après cette date

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>Fédérales – 4,6 %</b>						<b>De sociétés – 14,2 % (suite)</b>					
Blue Water Bridge Authority	6,41	9 juill. 2027	84	30	37	InPower BC General Partnership	4,47	31 mars 2033	139	134	140
Fiducie du Canada pour l'habitation	3,89	15 mars 2027	835	830	830	Les Compagnies Loblaw Limitée	6,05	9 juin 2034	176	180	194
Gouvernement du Canada	0,25	1 <sup>er</sup> août 2023	90	87	87	Les Compagnies Loblaw Limitée	5,90	18 janv. 2036	142	144	171
Gouvernement du Canada	0,25	1 <sup>er</sup> avril 2024	949	901	920	Société Financière Manuvie	3,38	19 juin 2081	612	474	572
Gouvernement du Canada	0,50	1 <sup>er</sup> sept. 2025	1 710	1 560	1 588	Société Financière Manuvie	4,10	19 mars 2082	200	157	200
Gouvernement du Canada	7,38	1 <sup>er</sup> déc. 2026	179	346	347	McCain Finance Limited	3,87	7 févr. 2023	94	94	94
Gouvernement du Canada	2,00	1 <sup>er</sup> juin 2028	95	89	88	MetLife Inc.	2,45	12 janv. 2029	245	210	244
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,45	30 juill. 2029	123	129	148	Metropolitan Life Global Funding I	1,95	20 mars 2028	621	529	619
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,05	12 juin 2030	185	209	234	NAV Canada	–	1 <sup>er</sup> déc. 2022	1	1	1
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,53	2 déc. 2041	230	214	252	NAV Canada	–	1 <sup>er</sup> juin 2023	1	1	1
				4 395	4 531	NAV Canada	–	1 <sup>er</sup> déc. 2023	1	1	1
						NAV Canada	–	1 <sup>er</sup> juin 2024	1	1	1
						NAV Canada	–	1 <sup>er</sup> déc. 2024	1	1	1
						NAV Canada	–	1 <sup>er</sup> juin 2025	1	1	1
						NAV Canada	–	1 <sup>er</sup> déc. 2025	1	1	1
						NAV Canada	–	1 <sup>er</sup> juin 2026	1	1	1
						NAV Canada	–	1 <sup>er</sup> déc. 2026	1	1	1
						NAV Canada	7,56	1 <sup>er</sup> mars 2027	150	157	188
						NAV Canada	–	1 <sup>er</sup> juin 2027	35	28	31
						Nestle Holdings, Inc.	2,19	26 janv. 2029	1 340	1 156	1 340
						New York Life Global Funding	2,00	17 avril 2028	459	396	458
						North Battleford Power LP	4,96	31 déc. 2032	508	505	588
						Ornge Issuer Trust	5,73	11 juin 2034	182	185	209
						Pembina Pipeline Corporation	3,31	1 <sup>er</sup> févr. 2030	132	115	132
						Pembina Pipeline Corporation	4,75	26 mars 2048	346	277	365
						Scotia Capitaux Inc.	3,68	1 <sup>er</sup> avril 2027	245	219	220
						Scotia Capitaux Inc.	–	1 <sup>er</sup> juin 2027	277	252	254
						Shaw Communications Inc.	6,75	9 nov. 2039	445	461	500
						Sobeys Inc.	6,06	29 oct. 2035	121	119	147
						Sobeys Inc.	6,64	7 juin 2040	64	67	90
						Strait Crossing Development Inc.	6,17	15 sept. 2031	194	113	126
						La Financière Sun Life inc.	3,05	19 sept. 2028	305	298	322
						La Financière Sun Life inc.	3,60	30 juin 2081	200	155	200
						Suncor Énergie Inc.	4,34	13 sept. 2046	100	80	106
						Suncor Énergie Inc.	3,95	4 mars 2051	274	200	229
						La Banque Toronto-Dominion	3,60	31 oct. 2081	200	153	200
						TransCanada PipeLines Limited	4,30	9 juin 2024	164	162	164
						TransCanada PipeLines Limited	8,29	5 févr. 2026	118	127	158
<b>Provinciales – 0,1 %</b>											
Province du Nouveau-Brunswick	6,47	30 nov. 2027	117	122	143						
				122	143						
<b>De sociétés – 14,2 %</b>											
407 International Inc.	6,75	27 juill. 2039	34	38	46						
407 International Inc.	7,13	26 juill. 2040	359	429	520						
AT&T Inc.	4,85	25 mai 2047	71	59	69						
Bank of America	4,64	15 sept. 2027	539	512	539						
Bankers Hall LP	4,38	20 nov. 2023	120	118	123						
Bell Canada	2,90	12 août 2026	300	277	284						
Bell Canada	–	15 mai 2034	27	13	15						
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	6,91	1 <sup>er</sup> oct. 2024	327	57	103						
Cogeco Communications inc.	2,99	22 sept. 2031	111	90	111						
CSS Partnership	6,92	31 juill. 2042	108	120	141						
Enbridge Inc.	4,24	27 août 2042	682	527	563						
Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	173	139	152						
Enbridge Inc.	4,87	21 nov. 2044	65	54	59						
Enbridge Inc.	4,10	21 sept. 2051	133	96	133						
First National Financial LP	2,39	1 <sup>er</sup> juill. 2023	1 370	584	583						
First National Financial LP	2,69	1 <sup>er</sup> nov. 2023	1 280	630	631						
First National Financial LP	3,64	1 <sup>er</sup> mai 2026	250	179	179						
Société de financement GE Capital Canada	5,73	22 oct. 2037	185	185	177						
Goldman Sachs Group, Inc.	3,86	29 avril 2025	197	192	197						
Great-West Lifeco Inc.	3,60	31 déc. 2081	550	424	520						
Heathrow Funding Ltd.	3,25	21 mai 2027	409	386	405						
Heathrow Funding Ltd.	3,40	8 mars 2028	200	180	190						
Heathrow Funding Ltd.	3,66	13 janv. 2031	40	34	42						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Droits au remboursement de frais de souscription (suite)

Annexe II du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

## Conventions achetées le 2 octobre 2007 ou après cette date (suite)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>						<b>Fonds communs d'actions – 81,1 %</b>			
<b>De sociétés – 14,2 % (suite)</b>						Fonds d'actions mondiales CCL			
TransCanada PipeLines Limited	6,28	26 mai 2028	8	8	10	4 327 822	78 328	96 795	
TransCanada PipeLines Limited	6,89	7 août 2028	29	31	36				
TransCanada PipeLines Limited	4,34	15 oct. 2049	385	294	307				
Transcontinental inc.	2,28	13 juill. 2026	106	94	106				
University Health Network	5,64	8 déc. 2022	18	18	21				
Institut universitaire de technologie de l'Ontario	6,35	15 oct. 2034	65	71	69				
WTH Car Rental ULC	2,78	22 juill. 2024	755	725	744				
					13 720				15 345
<b>Total des placements à revenu fixe – 18,9 %</b>									
						<b>Total des actions – 81,1 %</b>			
							<b>78 328</b>	<b>96 795</b>	
						<b>Total des placements – 100,0 %</b>			
							<b>96 565</b>	<b>116 814</b>	
						<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie – 0,0 %</b>			
							-	-	
						<b>Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %</b>			
							<b>96 565</b>	<b>116 814</b>	
						<b>Total de la répartition des placements</b>			
						Régime Avantage CST	96 565	116 814	
							<b>96 565</b>	<b>116 814</b>	
						<b>Répartition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
						Régime Avantage CST	-	-	
							-	-	

# Droits au remboursement de frais de souscription

Annexe III du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

## Conventions transférées vers le Régime d'épargne familial ou le Régime d'épargne individuel

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations</b>					
<b>De sociétés – 48,8 %</b>					
Banque de Montréal	2,28	29 juill. 2024	30	29	31
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,43	9 juin 2023	31	31	32
Enbridge Pipelines Inc.	2,82	12 mai 2031	97	79	97
FortisBC Energy Inc.	6,50	1 <sup>er</sup> mai 2034	53	59	73
Financière General Motors du Canada Ltée	1,70	9 juill. 2025	49	44	49
Granite REIT Holdings Limited Partnership	2,38	18 déc. 2030	45	35	44
Hydro One Inc.	4,89	13 mars 2037	9	9	11
Les Compagnies Loblaw Limitée	4,49	11 déc. 2028	85	83	97
Société Financière Manuvie	2,82	13 mai 2035	96	79	98
				448	532
<b>Total des placements à revenu fixe – 48,8 %</b>				<b>448</b>	<b>532</b>
Titre			Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Fonds négociés en bourse – 51,2 %</b>					
iShares Core MSCI All Country World ex Canada Index ETF			15 050	456	523
iShares Core S&P 500 Index ETF			440	14	14
<b>Total des actions – 51,2 %</b>				<b>470</b>	<b>537</b>
<b>Total des placements – 100,0 %</b>				<b>918</b>	<b>1 069</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie – 0,0 %</b>					
				–	–
<b>Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %</b>				<b>918</b>	<b>1 069</b>
<b>Total de la répartition des placements</b>					
Régime Avantage CST				918	1 069
				<b>918</b>	<b>1 069</b>
<b>Répartition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>					
Régime Avantage CST				–	–
				–	–

# Fiducie canadienne de bourses d'études

## **Parrainé par la**

Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études  
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600  
Toronto (Ontario) M2J 5B8  
1-877-333-7377

## **Gestionnaire de fonds d'investissement et distributeur**

Épargne C.S.T. inc.  
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600  
Toronto (Ontario) M2J 5B8

## **Fiduciaire**

Fiducie RBC Services aux investisseurs  
155 Wellington Street West, 2<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M5V 3L3

## **Auditeur**

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.  
Bay Adelaide East  
8 Adelaide Street West, bureau 200  
Toronto (Ontario) M5H 0A9

## **Banque**

Banque Royale du Canada  
Royal Bank Plaza  
South Tower  
200 Bay Street, 10<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M5J 2J5

Pour obtenir des renseignements sur le compte de votre régime, veuillez ouvrir une session dans nos Services en ligne à [www.cst.org](http://www.cst.org).

Au Québec, les régimes du Plan fiduciaire canadien de bourses d'études sont distribués par Épargne C.S.T. inc., cabinet de courtage en plans de bourses d'études.

